

**TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2021
DE LA DGTCP**

MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

DIRECTION DU SUIVI DES OPERATIONS
FINANCIERES DE L'ETAT



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2021 DE LA DGTCP

Novembre 2022



La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) inscrit l'obligation de rendre compte comme une valeur cardinale de sa

gouvernance. Pour ce faire, elle s'est engagée à communiquer et à rendre disponible l'information sur ses activités à travers les statistiques qu'elle produit.

Les réformes qu'elle a engagées ces dernières années en matière de production et de diffusion des statistiques, ont permis d'atteindre des résultats appréciables. Ainsi, plusieurs statistiques sont produites pour suivre l'exécution et l'évolution des différentes activités. Il s'agit des statistiques sur la dette publique, les recettes ainsi que les dépenses du budget de l'Etat et des Collectivités territoriales, les sociétés d'assurance, les Systèmes financiers décentralisés (SFD), les opérations financières de l'Etat, les correspondants du Trésor, les Etablissements Publics de l'Etat (EPE), etc.

Au regard de cette diversité des productions statistiques et pour répondre au besoin d'information sur l'exécution de ses activités, la DGTCP a entrepris, en 2020, de produire chaque année son annuaire statistique. Il est accompagné d'un tableau de bord qui fait l'analyse des principaux indicateurs afin de faciliter leur compréhension.

La production et la publication de ces documents entrent également dans le cadre de la bonne gouvernance et la gestion transparente des finances publiques comme le veut la loi n°008-2013/AN du 23 avril 2013 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques. Cette loi dispose qu'il est une obligation pour l'administration publique de mettre l'information à la disposition du public.

L'annuaire statistique de 2021 et son tableau de bord ont été réalisés grâce aux efforts conjugués de plusieurs acteurs. Je saisis l'opportunité pour les féliciter et les exhorter à maintenir cette dynamique en vue d'une production régulière de ces documents.

En dépit des efforts consentis pour disposer des documents de qualité, des imperfections pourraient y subsister. Ma direction accueillera favorablement les observations, suggestions et compléments afin d'améliorer les éditions futures.

J'ose espérer que ce document répondra au besoin d'information et éclairera davantage les utilisateurs sur l'exécution des activités de la DGTCP.

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

Célestin Santéré SANON

Officier de l'Ordre de l'Etat

Signes Conventionnels

- na** : non applicable
- nd** : non disponible
- *** : données provisoires

Sigles et Abréviations

ACCT	: Agence comptable centrale du Trésor
AJT	: Agence judiciaire du Trésor
AMVS	: Autorité de Mise en valeur de la Vallée du Sourou transformée en SOUROU POLE-SEM
CAT	: Cellule d'appui technique
CODEP-MP	: Comité de suivi des délais d'exécution de la dépense publique et de passation des marchés publics et délégations de service public
DA	: Direction des assurances
DAMOF	: Direction des affaires monétaires et financières
DDP	: Direction de la dette publique
DELFI	: Direction des études et de la législation financière
DGTCP	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DIT	: Direction de l'informatisation du Trésor
DSCSFD	: Direction de la surveillance et du contrôle des systèmes financiers décentralisés
DSOFE	: Direction du suivi des opérations financières de l'Etat
ENS	: Ecole Normale Supérieure
ENSK	: Ecole Normale Supérieure de Koudougou
FN	: Fonds national
IDS	: Institut Des Sciences
IGT	: Inspection générale du trésor
MINEFID	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
PAGPS	: Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques
PG	: Paierie générale
PS	: Perceptions spécialisées
PTF	: Partenaires techniques et financiers
RG	: Recette générale
SAD	: Service des archives et de la documentation
SAF	: Service de l'action financière
SAS	: Service des analyses et des statistiques
SC	: Service de la comptabilité
SCG	: Service des comptes de gestion
SCRIP	: Service de la communication et des relations publiques
SCT	: Service des collectivités territoriales
SD	: Service de la dépense
SEPE	: Service des établissements publics de l'Etat
SERFI	: Service des relations financières internationales
SFM	: Service financier et du matériel
SGM	: Service de gestion des moyens
SR	: Service de la recette
SRH	: Service des ressources humaines
STOS	: Service de la trésorerie et des opérations spécifiques
SGRH	: Système de gestion des ressources humaines
TMDC	: Trésorerie des missions diplomatiques et consulaires
TOFE	: Tableau des opérations financières de l'Etat
TP	: Trésoreries principales

AVANT PROPOS	I
SIGNES CONVENTIONNELS.....	III
SIGLES ET ABREVIATIONS	V
SOMMAIRE.....	VII
LISTE DES TABLEAUX	IX
LISTE DES GRAPHIQUES	XI
RESUME EXECUTIF.....	XIV
I. Ressources humaines de la DGTCP.....	1
II. Gestion optimale des deniers publics.....	2
II.1. Mobilisation des ressources.....	7
II.2. Gestion de la dépense publique.....	17
II.3. Gestion de la Dette publique.....	21
II.4. Soldes caractéristiques du TOFE et indicateurs de la dette	25
III. Critères de convergence (UEMOA et CEDEAO) et suivi du programme appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI.....	28
III.1. Critères de convergence (UEMOA et CEDEAO).....	29
III.2. Respect des critères du programme FEC	31
IV. Tenue efficace de la comptabilité et gestion de la tutelle et renforcement des relations économique, financière et monétaire	36
IV.1. Situation des assurances.....	37
IV.2. Situation des assurances (suite).....	39
IV.3. Indicateurs des Systèmes financiers décentralisés	41
IV.4. Fonds nationaux.....	43
IV.5. Etablissements Publics de l'Etat	45
IV.6. Opérations financières des Collectivités Territoriales.....	47
IV.7. Comptes de dépôts des correspondants du Trésor	49
GLOSSAIRE :	a
ANNEXES	i
ANNEXE 1 : Organisation administrative de la DGTCP	k
ANNEXE 2 : Equipe d'élaboration de l'annuaire statistique.....	p
ANNEXE 3 : Liste des participants à l'atelier de validation.....	r

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Evolution de la structure du personnel par catégorie de 2016 à 2021 (%).....	4
Tableau 2 : Evolution de la structure du personnel par sexe de 2016 à 2021 (%)	4
Tableau 3 : Evolution de la structure du personnel par tranche d'âge de 2016 à 2021 (%).....	4
Tableau 4 : Evolution de la structure du personnel par groupe d'ancienneté de 2016 à 2021 (%).....	4
Tableau 5 : Situation des recettes budgétaires en 2021	8
Tableau 6 : Situation des recettes et dons en 2021 suivant la nomenclature TOFE.....	10
Tableau 7 : Financements extérieurs	16
Tableau 8 : Variation des dépenses courantes par nature économique	18
Tableau 9 : Couverture des dépenses totales et prêts nets par les recettes totales	20
Tableau 10 : Soldes caractéristiques du TOFE en milliards de francs CFA	26
Tableau 11 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomique (UEMOA) en %	30
Tableau 12 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomique (CEDEAO) en %	30
Tableau 13 : Nombre de SFD de 2013 à 2021	42
Tableau 14 : Situation des créances en souffrance de 2013 à 2021	42
Tableau 15 : Part des natures des recettes dans les recettes totales de 2015 à 2021 en %	44

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Proportion des agents en activité à la DGTCP et hors DGTCP de 2016 à 2021. (%).....	4
Graphique 2 : Evolution de la proportion (%) des agents de 40 ans et plus de la DGTCP de .. 2016 à 2021	4
Graphique 3 : Répartition de l'effectif de la DGTCP par catégorie et par sexe en 2021	4
Graphique 4: Recettes totales des régies dont DGTCP en milliards de francs CFA.....	8
Graphique 5: Recettes totales hors recettes exceptionnelles dont DGTCP en milliards de	8
francs CFA	8
Graphique 6: Evolution des recettes de la DGTCP en milliards de francs CFA.....	8
Graphique 7: Contribution moyenne des natures de ressources de la DGTCP en %.....	8
Graphique 8: Taux d'accroissement annuel des recettes en %	8
Graphique 9: Taux de réalisation des régies dont DGTCP en %	8
Graphique 10: Evolution des recettes totales et dons (base MSFP 1986) en milliards de	10
francs CFA	10
Graphique 11: Taux d'accroissement des recettes totales et dons (selon la nomenclature	10
TOFE) en %.....	10
Graphique 12: Evolution des recettes par nature (base MSFP 1986) en milliards de francs	10
CFA	10
Graphique 13: Evolution des dons en milliards de francs CFA	10
Graphique 14: Taux de réalisation par nature de recette (base MSFP 1986) en %.....	10
Graphique 15: Taux de réalisations des recettes courantes en %.....	10
Graphique 16 : Taux de recouvrement par acteurs en 2021 en %.....	12
Graphique 17 : Taux de recouvrement recettes par région en 2021 en %.....	12
Graphique 18 : Recettes des collectivités territoriales en milliards de francs CFA	12
Graphique 19 : Evolution de la part contributive des acteurs dans la mobilisation des recettes	12
en %.....	12
Graphique 20 : Taux de recouvrement par acteurs (en %).....	12
Graphique 21 : Evolution du nombre des émissions de titres publics.....	14
Graphique 22 : Evolution des montants mobilisés des titres publics par instrument en	14
milliards de francs CFA	14
Graphique 23 : Evolution des financements extérieurs en milliards de francs CFA	16
Graphique 24 : Structure des financements extérieurs par type d'appui en %.....	16
Graphique 25 : Evolution des prêts et dons par type de bailleur en milliards de francs CFA	16
Graphique 26 : Structure des financements extérieurs par type de bailleur en %.....	16
Graphique 27 : Evolution des dons et prêts par nature en milliards de francs CFA	16
Graphique 28 : Structure des financements extérieurs par nature en %.....	16
Graphique 29 : Evolution des dépenses totales et prêts nets en milliards de francs CFA.....	18
Graphique 30 : Evolution des dépenses totales en milliards de francs CFA.....	18
Graphique 31 : Evolution de la structure des dépenses totales en %	18
Graphique 32 : Evolution de la structure des dépenses courantes en %	18
Graphique 33 : Evolution de l'encours de la dette en milliards de francs CFA.....	20
Graphique 34 : Structure de l'encours de la dette en 2021 en %	20
Graphique 35 : Evolution comparée de l'encours de la dette intérieure et des titres publics	20
en milliards de francs CFA.....	20
Graphique 36 : Structure de la dette extérieure selon la monnaie en 2021 en %.....	20
Graphique 37 : Evolution du service de la dette en milliards de francs CFA	20
Graphique 38 : Structure du service de la dette extérieure par composante en 2021 en % ...	20
Graphique 39 : Structure du service de la dette extérieure par type de créanciers en 2021	22
en %.....	22

Graphique 40 : Structure du service de la dette intérieure en 2021 en %	22
Graphique 41 : Evolution du solde global base engagement et du solde global base caisse en milliards de francs CFA.....	22
Graphique 42 : Evolution du solde courant en milliards de francs CFA	22
Graphique 43 : Respect du ratio Service de la dette extérieure/Exportation (<=15%).....	24
Graphique 44 : Respect du Ratio Service de la dette extérieure/Recettes Totales hors dons ... (<=18%)	24
Graphique 45 : Plafond de financement net intérieur du gouvernement central de 2013 à 2020	24
Graphique 46 : Plafond des nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par le gouvernement de 2013 à 2020	24
Graphique 47 : Accumulation des arriérés de paiements extérieurs de 2013 à 2020.....	26
Graphique 48 : Ecart entre les normes et les réalisations de 2013 à 2020	26
Graphique 49 : Plafond du déficit global dons compris de 2013 à 2020	26
Graphique 50 : Plancher des recettes totales de 2013 à 2020	26
Graphique 51 : Plancher des dépenses sociales courantes en faveur de la réduction de la..... pauvreté de 2013 à 2020.....	32
Graphique 52 : Plafond d'accumulation des arriérés de paiements intérieurs de 2013 à 2020	32
Graphique 53 : Ecart des réalisations par rapport aux normes de 2013 à 2020	32
Graphique 54 : Taux de croissance de primes par année en %	32
Graphique 55 : Taux de sinistres sur prime par année en %	34
Graphique 56 : Taux de commissions par année en %.....	34
Graphique 57 : Evolution des commissions en milliards de francs CFA.....	34
Graphique 58 : Evolution des primes d'assurances en milliards de francs CFA.....	34
Graphique 59 : Evolution des prestations de sinistres en milliards de francs CFA	34
Graphique 60 : Les engagements réglés en milliards de francs CFA.....	38
Graphique 61 : Le taux de couverture des engagements réglés en %	38
Graphique 62 : Les placements des sociétés d'assurances en milliards de francs CFA	38
Graphique 63 : La marge de solvabilité en milliards de francs CFA	38
Graphique 64 : Evolution des arriérés des primes en milliards de francs CFA	38
Graphique 65 : Taux de frais généraux par année en %.....	38
Graphique 66 : Evolution du nombre de mission réalisé par la DSC-SFD de 2013 à 2021 ..	40
Graphique 67 : Répartition des membres suivant le genre en 2020 en %.....	40
Graphique 68 : Evolution des recettes des Fonds Nationaux de 2015 à 2021 en milliards de ... francs CFA	40
Graphique 69 : Evolution des dépenses des Fonds Nationaux de 2015 à 2021 en milliards de francs CFA.....	40
Graphique 70 : Taux d'autofinancement des Fonds Nationaux de 2015 à 2021 en %.....	40
Graphique 71 : Evolution de la situation des impayés des FNF de 2015 à 2021 en milliards ... de francs CFA.....	40
Graphique 72 : Evolution du nombre des EPE dont celui du secteur Education, enseignement et formation professionnelle.....	42
Graphique 73 : Part de la subvention de l'Etat dans les recettes des EPE en %	42
Graphique 74 : Situation des recettes des EPE en milliards de francs CFA	42
Graphique 75 : Part de la subvention de l'Etat dans les recettes des EPE en %	42
Graphique 76 : Structure des recettes des CT sur la période 2015-2021 en %	48
Graphique 77 : Structure des recettes par type de Collectivité Territoriale sur la période 2015-2021 en %.....	48
Graphique 78 : Structure des recettes des CT sur la période 2015-2021 en %	48
Graphique 79 : Structure des dépenses par type de Collectivité Territoriale en %.....	48
Graphique 80 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et l'accumulation nette ... des passifs sur la période 2015-2021 en millions de francs CFA	48
Graphique 81 : Evolution du solde net de gestion et du solde capacité ou besoin de..... financement des CT sur la période 2015-2021 en millions de francs CFA	48

Graphique 82 : Evolution du nombre de comptes de correspondants.....	50
Graphique 83 : Proportion des comptes selon le statut du correspondant en 2021 en %.....	50

Le présent tableau de bord de la DGTCP analyse (i) la situation des ressources humaines, (ii) la gestion optimale des deniers publics, (iii) les critères de convergence (UEMOA et CEDEAO) et suivi du programme appuyé par les facilités élargies de crédit du FMI ainsi que (iv) l'administration et supervision des structures et institutions et sauvegarde des intérêts de l'Etat.

Au titre des ressources humaines, sur la période 2016-2021, l'effectif du personnel de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) a connu une augmentation passant de 2 067 à 2 128 agents. En 2021, les agents de catégorie A et assimilés sont les plus nombreux avec une proportion de 42,2% contre 42,1% en 2020, suivis de la catégorie B et assimilés (30,1% contre 29,8% en 2020). L'examen de l'évolution de la structure par tranche d'âge fait ressortir que la proportion du personnel de 50 ans et plus est passée de 8,5% en 2016 à 19,1% en 2021. Quant aux femmes, elles représentent moins du quart de l'effectif total du personnel (22,5%) en 2021. S'agissant du personnel en activité hors du trésor, il représente 27,5% du personnel en 2021.

S'agissant de **la mobilisation des ressources publiques et gestion des deniers publics** :

- ✓ les recettes totales et dons ont augmenté sur la période 2016-2021 de 9,7% en moyenne annuelle. En 2014 et 2015, elles se sont contractées respectivement de 4,7% et 1,4. Par ailleurs, la DGTCP contribue à hauteur de 13,0% dans les recettes totales des régions en 2021. Les principales natures recettes recouvrées par la DGTCP en 2021 sont : les autres recettes non fiscales (48,7%), les droits et frais administratifs (24,6%), les intérêts sur traite en douanes (17%), etc.
- ✓ les recettes des collectivités territoriales (CT) passent de 57,8 milliards de francs CFA en 2012 à 151,3 milliards de francs CFA en 2021, soit un taux de progression moyen de 11,3% l'an. Au cours de période sous revue, les recettes recouvrées par la DGTCP progressent en moyen 11,5% l'an par rapport à la DGI qui est de 7,5% en moyenne annuelle. En 2021, les recettes recouvrées par l'acteur « autres » représentent 68,6% des recettes totales, suivies de celles recouvrées par la Direction Générale des Impôts (DGI), avec une part contributive de 19,1%. Toutefois, la DGTCP réalise la meilleure performance avec un taux d'exécution de 83,2% contre 64,2% pour la DGI.
- ✓ concernant les émissions de titres publics, sur la période 2012-2021, le Burkina Faso a eu recours au marché financier régional à 155 reprises. Les montants mobilisés se sont accrus en moyenne de 30,2% l'an.
- ✓ s'agissant des financements extérieurs, ils ont connu un replis de 8,9% en 2021 pour se situer à 585,0 milliards de francs CFA. Les appuis projets constituent 57,3% des financements extérieurs de la période. Quant aux dons, ils constituent en moyenne 68,2% des financements extérieurs.
- ✓ les dépenses totales et prêts nets ont une tendance haussière sur la période sous revue, induite par les dépenses totales. Les dépenses courantes représentent en moyenne 63,6% des dépenses totales avec un minimum de 48,8% en 2013 et un maximum de 74,7% en 2019. Depuis 2016, les dépenses courantes sont supérieures aux recettes fiscales.
- ✓ l'encours de la dette publique progresse continuellement de 15,9% l'an sur la période pour atteindre 6 178,7 milliards de francs CFA à fin décembre 2021. La dette intérieure est dominante et représente 53,8% de l'encours de la dette en 2021. La composante intérieure de l'encours de la dette affiche une hausse moyenne annuelle de 28,4% pour s'établir à 3 326,2 milliards de francs CFA.
- ✓ le service de la dette est en hausse de 27,2% en moyenne annuelle sur la période pour s'afficher à 807,0 milliards de francs CFA en 2021. Il est dominé par sa composante intérieure qui représente 87,5% en 2021.

Au niveau des **assurances**, il ressort une croissance continue des primes d'assurance depuis 2012, avec une moyenne de 12,6% l'an. Pour l'exercice 2021, la marge de solvabilité agrégée disponible est suffisante sur le plan réglementaire car elle représente 4,4 fois la marge minimale exigée.

Pour les **Systemes financiers décentralisés (SFD)**, le nombre de SFD de la forme sociétaire a augmenté de 14,0% entre 2013 et 2020 pour se situer à 20 sociétés. Aussi, les créances en souffrance se sont accrues sur cette période, passant de 5,1 milliards de francs CFA à 11,4 milliards de francs CFA.

Concernant les **Fonds nationaux**, le taux d'autofinancement des Fonds nationaux est passé de 82,9% en 2015 à 81,7% en 2021 pour une norme de 100%. La situation des impayés des Fonds nationaux de financement s'est amélioré de 26,0% en 2021 pour s'afficher à 29,6 milliards de francs CFA contre 40,0 milliards de francs CFA en 2020.

S'agissant des **Etablissements Publics de l'Etat**, leur nombre s'est accru de 29,6% sur la période 2012-2021 et leurs recettes sont constituées principalement de la subvention de l'Etat (55,7% en moyenne par an).

I . RESSOURCES HUMAINES DE LA DGTCP

Chapitre

Points saillants :

- **Personnel vieillissant : la proportion des agents de plus de 40 ans est passée de 41,6% en 2016 à 64,1% en 2021**
- **Prédominance des agents de catégorie A et assimilés avec 42,2% en 2021**
- **Proportion de 22,5% du personnel féminin en 2021**

Commentaire général :

Sur la période 2016-2021, l'effectif du personnel de la DGTCP a connu une augmentation passant de 2 067 à 2 128. Toutefois, il est enregistré une baisse de 29 agents en 2021 par rapport à 2020. Cette baisse est due à un effet conjugué de la baisse des recrutements sur concours directs et des sorties définitives (retraite, décès).

En 2021, les agents de catégorie A et assimilés sont les plus nombreux avec une proportion de 42,2% contre 42,1% en 2020, suivis de la catégorie B et assimilés (30,1% contre 29,8% en 2020). L'analyse de la structure du personnel en 2021 fait ressortir 80 cadres supérieurs (catégorie A et assimilés) pour 100 cadres moyens (catégories B et C).

Selon le statut (agents en activité au trésor et agents hors trésor), l'évolution de l'effectif sur la période 2016-2021 indique une croissance de l'effectif des agents en activité à la DGTCP de 2016 à 2019, passant de 1 534 à 1 654 agents. Entre 2019 et 2021, le nombre d'agents en activité au Trésor est en contraction de 3,4% pour se situer à 1542 agents. Concernant les agents hors Trésor, de 2016 à 2019, leur effectif baisse continuellement passant de 533 à 452 agents avec un taux de 5,3% en moyenne par an. Cependant, de 2019 à 2021, leur effectif connaît une hausse moyenne de 13,9% pour se situer à 586 agents.

L'examen de l'évolution de la structure par tranche d'âge fait ressortir que le personnel en activité à la DGTCP est vieillissant. En effet, la proportion du personnel de 50 ans et plus est passée de 8,5% en 2016 à 19,1% en 2021. En outre, les agents de 40 ans et plus passent de 41,6% en 2016 à 64,1% en 2021.

Le personnel féminin représente moins du quart de l'effectif total en 2021 (22,5%).

L'analyse de l'effectif du personnel selon l'ancienneté en 2021 montre une prédominance du groupe « 10 à 19 ans » (50,2%), suivi des moins de 10 années d'ancienneté qui représentent 27,6%. Il ressort un accroissement de 15,1% de l'effectif de la classe modale « 10 à 19 ans » de 2020 à 2021.

Notes méthodologiques

Agents hors Trésor : Ils regroupent l'ensemble des agents du Trésor public en position de stage, en détachement ou mis à la disposition d'autres structures.

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

Tableau 1 : Evolution de la structure du personnel par catégorie de 2016 à 2021 (%)

Catégorie	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Catégorie A et assimilés	42,0	41,9	41,1	40,0	42,1	42,2
Catégorie B et assimilés	29,8	29,8	29,9	30,1	29,8	30,1
Catégorie C et assimilés	22,9	23,0	23,9	24,6	23,3	23,0
Catégorie D et assimilés	2,7	2,8	2,6	2,7	2,5	2,5
Catégorie E et assimilés	2,6	2,6	2,5	2,6	2,3	2,2
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau 2 : Evolution de la structure du personnel par sexe de 2016 à 2021 (%)

Sexe	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Féminin	23,2	23,2	22,8	23,2	22,8	22,5
Masculin	76,8	76,8	77,2	76,8	77,2	77,5
Total	100	100	100	100	100	100

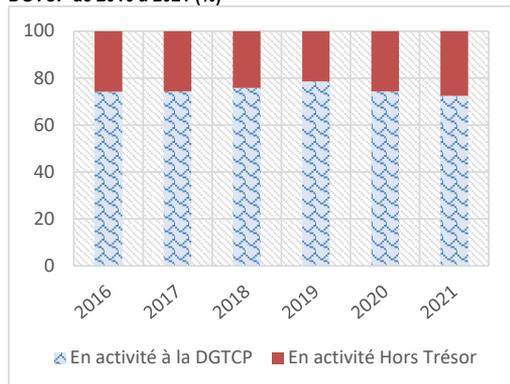
Tableau 3 : Evolution de la structure du personnel par tranche d'âge de 2016 à 2021 (%)

Groupe d'âge	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Moins de 20 ans	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
20-29 ans	8,4	5,4	6,2	4,0	3,1	2,2
30-39 ans	50,1	47,9	43,2	41,2	36,9	33,8
40-49 ans	33,1	35,8	38,6	40,4	43,2	44,9
50-60 ans	8,5	10,8	11,9	14,3	16,9	19,1
Total	100	100	100	100	100	100

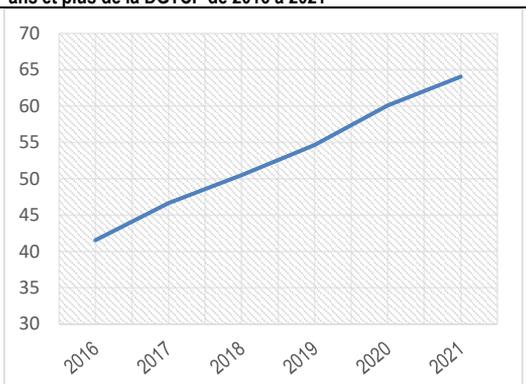
Tableau 4 : Evolution de la structure du personnel par groupe d'ancienneté de 2016 à 2021 (%)

Groupe d'ancienneté	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Moins 10 ans	56,9	51,4	46,7	42,2	37,0	27,6
10-19 ans	30,5	34,5	37,9	39,8	43,0	50,2
20-29 ans	10,6	12,0	13,2	15,5	17,0	17,7
30-40 ans	1,9	2,1	2,2	2,5	3,0	4,5
Total	100	100	100	100	100	100

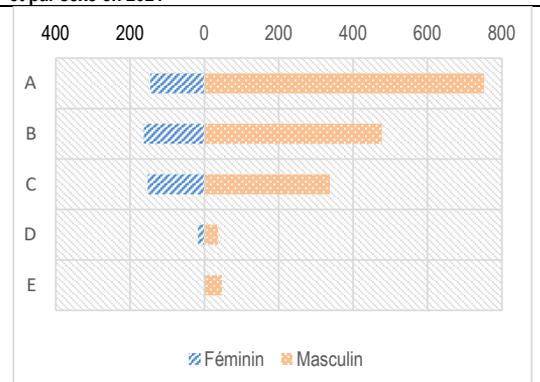
Graphique 1 : Proportion des agents en activité à la DGTCP et hors DGTCP de 2016 à 2021 (%)



Graphique 2 : Evolution de la proportion (%) des agents de 40 ans et plus de la DGTCP de 2016 à 2021



Graphique 3 : Répartition de l'effectif de la DGTCP par catégorie et par sexe en 2021



II. GESTION OPTIMALE DES DENIERS PUBLICS

Chapitre

II.1. Mobilisation des ressources

II.1.1. Mobilisation des recettes budgétaires

Points saillants :

- **Hausse des recettes des régies sur la période 2016-2021 de 9,7% en moyenne annuelle, avec un repli de 5,0% constaté en 2020**
- **Hausse tendancielle des recettes de la DGTCP de 29,0% entre 2015 et 2019**
- **Baisse des recettes de la DGTCP de 13,5% en 2020 et de 9,2% en 2021**

Commentaire général :

Les recettes totales des régies ont connu une évolution erratique sur la période sous revue passant de 1 004,1 milliards de francs CFA en 2012 à 1 955,1 milliards de francs CFA en 2021. En effet, après une hausse en 2013 (+11,5%), elles ont diminué en 2014 (-4,7%) et 2015 (-1,4%) avant d'augmenter de 9,7% en moyenne annuelle entre 2016-2021. L'année 2020 a également été marquée par une baisse de 5,0% (-87,6 milliards de francs CFA). Cette baisse est imputable aux effets de la COVID-19 qui, selon l'« Etude d'impacts socioéconomiques de la COVID-19 au Burkina Faso » conduite par la DGEP en mars 2021, a fait perdre au Burkina 11,8% de ses recettes budgétaires attendues.

S'agissant des recettes de la DGTCP, elles se sont accrues de 10,1% sur l'ensemble de la période. Entre 2015 et 2019, elles ont connu une hausse tendancielle de 29,0% suivie de baisses de 43,6 milliards de francs CFA (-13,5%) en 2020 et de 25,7 milliards de francs CFA (-9,2%) en 2021.

La progression des recettes sur la période 2015-2019 est essentiellement imputable aux recettes exceptionnelles de 2018 (26,7 milliards de francs CFA correspondant au produit de cession des actions de l'ONATEL) et de 2019 (recouvrement de la licence 4G de la téléphonie mobile de 120 milliards de francs CFA).

Le fléchissement du niveau des recettes de la DGTCP est principalement expliqué par celui de la licence 4G de la téléphonie mobile respectivement de 68,5 milliards de francs CFA en 2020 et de 19,0 milliards de francs CFA en 2021. Si en 2020 l'évolution des « droits proportionnels ou redevances proportionnelles et taxes superficielles » (+36,9 milliards de francs CFA) a atténué l'ampleur de la baisse des recettes de la DGTCP, en 2021 cette évolution (-23 milliards de francs CFA) a accentué la baisse.

La DGTCP a contribué à hauteur de 13,0% dans les recettes totales des régies en 2021. Les principales natures recettes recouvrées par la DGTCP en 2021 sont : les autres recettes non fiscales (48,7%), les droits et frais administratifs (24,6%), les intérêts sur traite en douanes (17%), etc.

Les autres recettes non fiscales sont dominées sur la période 2012-2021 par les sous-composantes des recettes « droits proportionnels ou redevances proportionnelles et taxes superficielles » et les « recettes en atténuation des dépenses », avec un poids respectif de 61,2% et 15,4% en moyenne. En 2021, les autres recettes non fiscales se chiffrent à 127,6 milliards de francs CFA, soit 50,2% des ressources totales mobilisées par la DGTCP.

Le taux de réalisation annuel moyen des régies de recettes s'établit à 98,9% sur la période 2012-2021. Quant à la DGTCP, ce taux est de 110,3%.

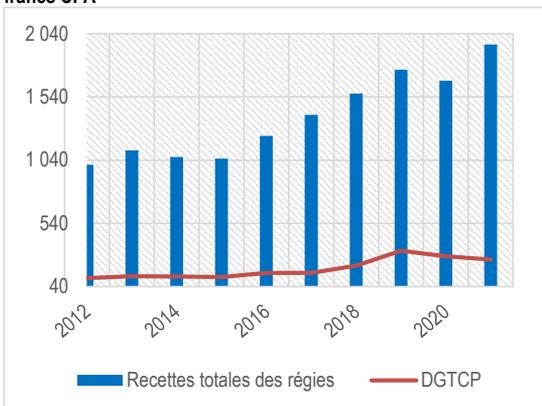
Notes méthodologiques

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

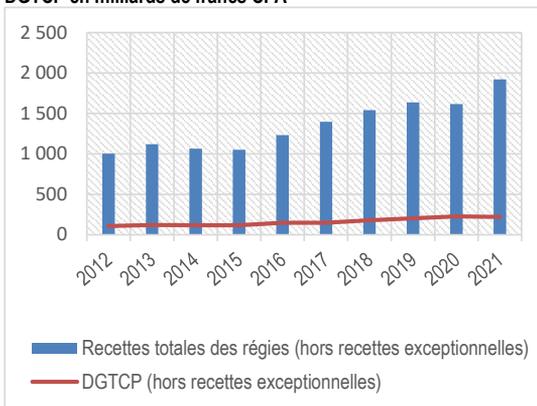
Tableau 5 : Situation des recettes budgétaires en 2021

	Recettes totales 2021 en milliards de francs CFA	Part par rapport à l'ensemble en %	Variation des recettes 2021/2020		Variation des recettes 2021/2012	
			en milliards de francs CFA	%	en milliards de francs CFA	%
Ensemble	1 955,1	100,0	286,2	17,2	951,0	94,7
DGTCP	253,9	13,0	-25,7	-9,2	147,4	138,3

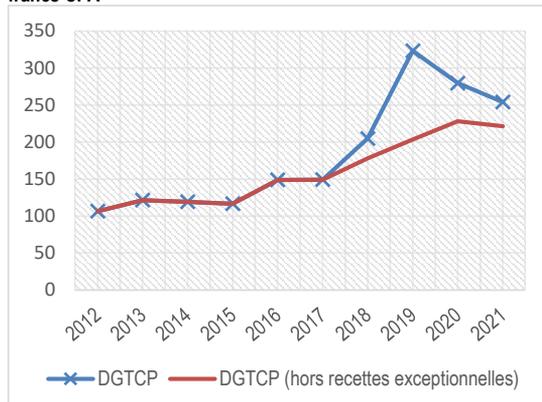
Graphique 4: Recettes totales des régies dont DGTCP en milliards de francs CFA



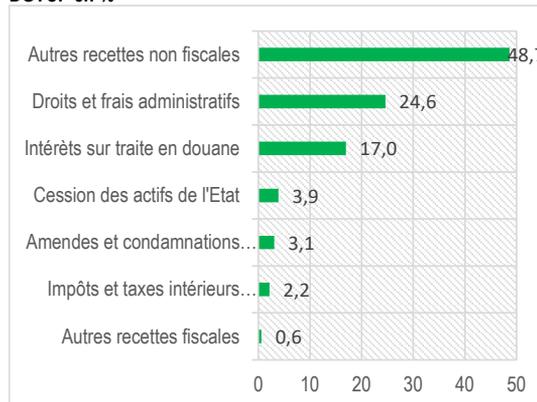
Graphique 5: Recettes totales hors recettes exceptionnelles dont DGTCP en milliards de francs CFA



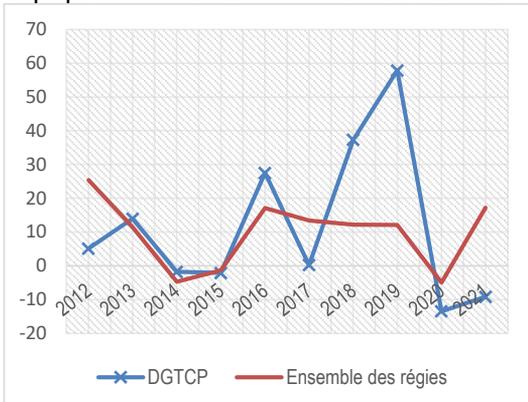
Graphique 6: Evolution des recettes de la DGTCP en milliards de francs CFA



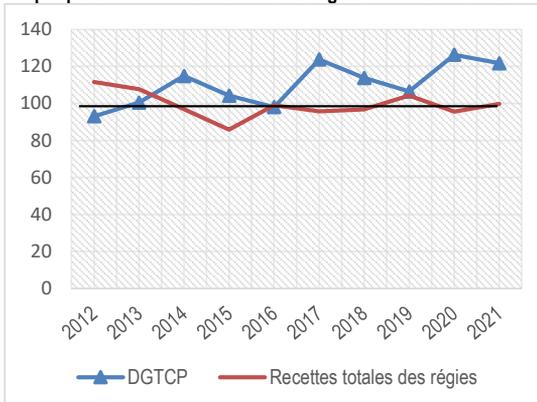
Graphique 7: Contribution moyenne des natures de ressources de la DGTCP en %



Graphique 8: Taux d'accroissement annuel des recettes en %



Graphique 9: Taux de réalisation des régies dont DGTCP en %



II.1.2. Evolution des recettes totales et dons¹

Points saillants :

- Hausse des recettes totales et dons sur la période 2015-2021 (+9,7%)
- Hausse des recettes fiscales (+22,5%) en 2021
- Diminution des dons (-12,7%) en 2021

Commentaire général :

Les recettes totales et dons se sont accrus de 6,4% en moyenne annuelle sur la période 2012-2021 pour s'afficher à 2 223,9 milliards de francs CFA, avec toutefois des baisses observées en 2014 (-8,4%) et en 2015 (-3,3%). Ces baisses sont dues aussi bien à celles des recettes totales (-4,7% en 2014 et -1,6% en 2015) que des dons (-21,0% en 2014 et -10,3% en 2015). En 2020, la hausse des dons de 136,6% a imputé celle des recettes totales et dons de 5,1% malgré la baisse des recettes totales (-5,1%).

Les recettes fiscales, représentant en moyenne 87,1% des recettes courantes sur la période, ont progressé de 7,4% en moyenne annuelle. Cependant, à l'instar des recettes totales, elles ont connu un repli en 2014 (-5,2%), en 2015 (-1,2%) et en 2020 (-3,4%). En 2021, les recettes fiscales ont augmenté de 22,5% pour se situer à 1687,5 milliards de francs CFA. Cette hausse est imputable à celle des impôts sur les revenus et bénéfiques (+25,3%), des impôts et taxes sur les biens et services (+17,3%) et des impôts sur commerce international (+16,5%).

Les recettes non fiscales ont progressé en moyenne annuelle de 10,2% sur la période sous revue. En 2020 et 2021, elles ont replié successivement de 12,6% et 8,1% et se sont situées à 259,1 milliards de francs CFA. Cette baisse est liée essentiellement au fléchissement des recettes de la licence de téléphonie de 69,5 milliards de francs CFA en 2020 et de 19 milliards de francs CFA en 2021.

Les dons (programmes et projets) alternent des phases de hausse et de baisse au cours de la période. En 2020 particulièrement, les dons connaissent une croissance exponentielle (+136,6%). Cette situation est la conséquence des appuis et soutiens que le pays a bénéficié pour faire face à la pandémie de Covid-19. Ces appuis se sont traduits par des hausses des dons projets de 240,5% et des dons programmes de 82,6%. Cette situation a été suivie par une baisse de 12,7% en 2021, résultant d'une hausse des dons projets de 25,6% et d'une baisse des dons programmes de 49,8%.

Les dons programmes représentent 46,1% des dons sur la période sous revue.

Les taux de réalisation des recettes totales et dons sont restés en deçà des prévisions sur la période considérée avec un taux de réalisation annuel moyen de 92,1%, excepté en 2021 (104,8%).

Notes méthodologiques

Recettes totales et dons : Recettes courantes (*recettes fiscales+recettes non fiscales*) + Dons. L'agrégat recettes totales et dons n'intègre pas les recettes en capital, exception faite de celles recouvrées par la DGI.

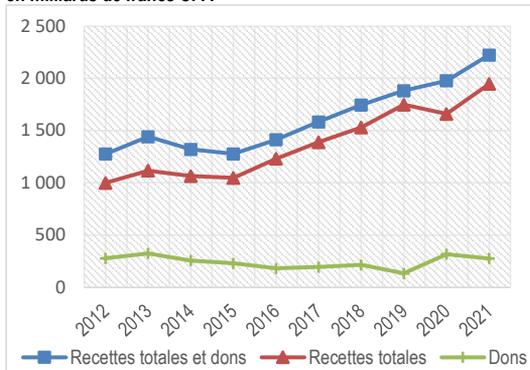
Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

¹ Classification TOFE sur la base du MSFP 1986

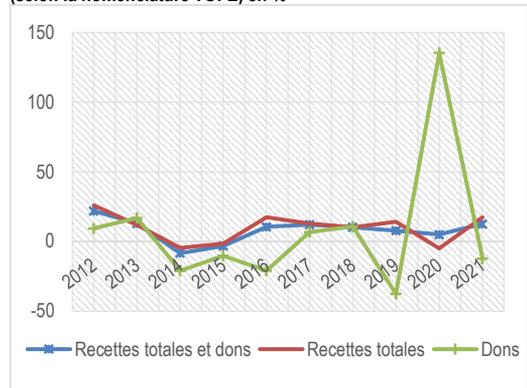
Tableau 6 : Situation des recettes et dons en 2021 suivant la nomenclature TOFE

Recettes totales et dons en 2021		Variation 2021 /2020		Variation 2021 /2012	
en milliards de francs CFA	part (%) recettes totales hors dons	en milliards de francs CFA	en %	en milliards de francs CFA	en %
2 223,9	87,5	287,2	17,3	947,7	94,9

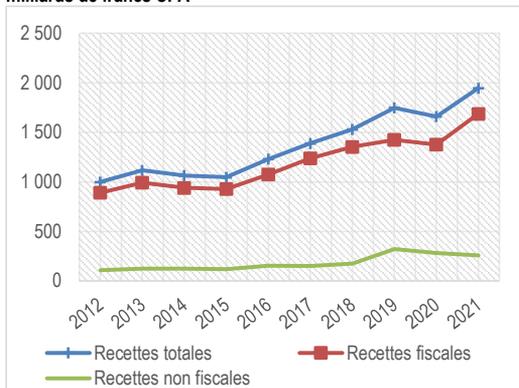
Graphique 10: Evolution des recettes totales et dons (base MSFP 1986) en milliards de francs CFA



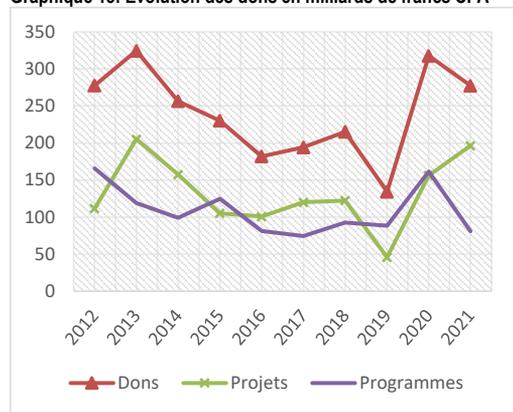
Graphique 11: Taux d'accroissement des recettes totales et dons (selon la nomenclature TOFE) en %



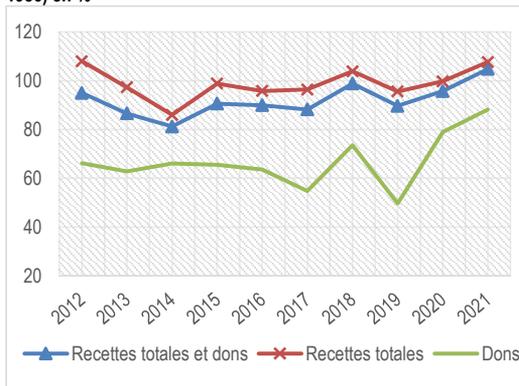
Graphique 12: Evolution des recettes par nature (base MSFP 1986) en milliards de francs CFA



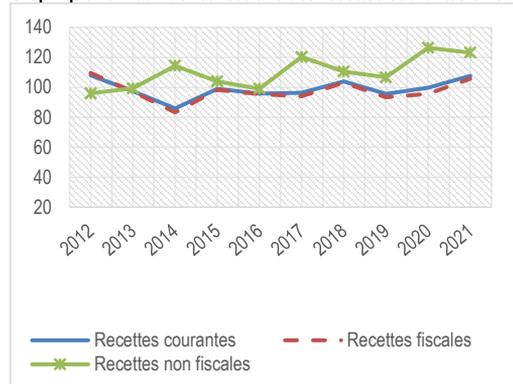
Graphique 13: Evolution des dons en milliards de francs CFA



Graphique 14: Taux de réalisation par nature de recette (base MSFP 1986) en %



Graphique 15: Taux de réalisations des recettes courantes en %



II.1.3. Recettes des collectivités territoriales

Points saillants :

- **DGTCP : meilleur acteur de recouvrement en 2021 (83,2%)**
- **Acteur « autres », principal contributeur au budget des Collectivités territoriales avec une part moyenne de 62,0% par an**

Commentaire général :

Les recettes des collectivités territoriales passent de 57,8 milliards de francs CFA en 2012 à 151,3 milliards de francs CFA en 2021, soit un taux de progression annuel moyen de 11,29%. Entre 2020 et 2021, les recettes ont augmenté de 18,2%.

Les collectivités territoriales enregistrent un taux de recouvrement de 54,3% en moyenne par an sur la période sous revue. En 2021, ce taux se situe à 66,4%. Le niveau relativement moyen des taux de recouvrement s'explique entre autres par la timidité des opérations de recouvrement et la sincérité des prévisions de recouvrement dans certaines collectivités territoriales.

La DGTCP enregistre le meilleur taux de recouvrement en 2021. En effet, sur une prévision de 22,3 milliards de francs CFA, la DGTCP a recouvré 18,5 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 83,2% contre 64,2% pour la DGI et 64,7% pour les autres acteurs.

Les recettes recouvrées par l'acteur « Autres » contribuent à 62,0% en moyenne dans la mobilisation des recettes des collectivités territoriales sur la période. Elles s'établissent à 103,8 milliards de francs CFA en 2021 contre 35,7 milliards de francs CFA en 2012, soit un taux de progression moyen de 12,6%.

En 2021, la Trésorerie Régionale du Plateau Central enregistre la plus forte réalisation (104,8%) dans la mobilisation des ressources locales tandis que la Trésorerie Régionale du Nord réalise le plus faible taux (42,0%).

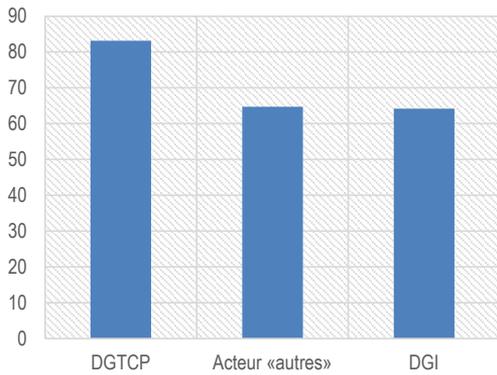
Notes méthodologiques

Recettes des collectivités territoriales : elles sont composées des recettes recouvrées par la DGTCP, la DGI et des autres recettes recouvrées par d'autres acteurs ;

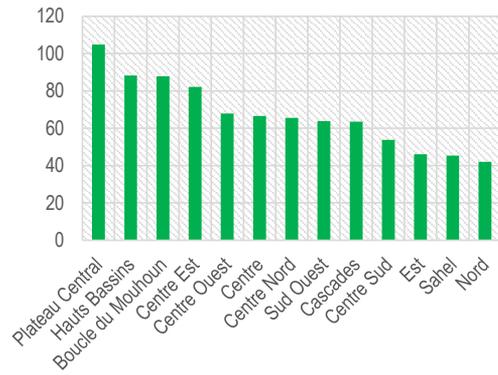
Acteur « autres » : Acteur fictif à qui il est imputé la mobilisation des dotations et les ressources transférées de l'Etat, des subventions des PTF, le fonds minier de développement local (FMDL), etc.

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

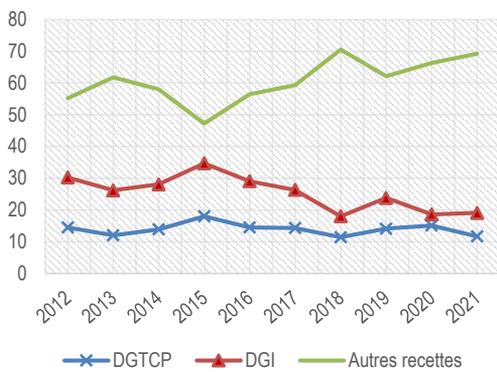
Graphique 16 : Taux de recouvrement par acteurs en 2021 en %



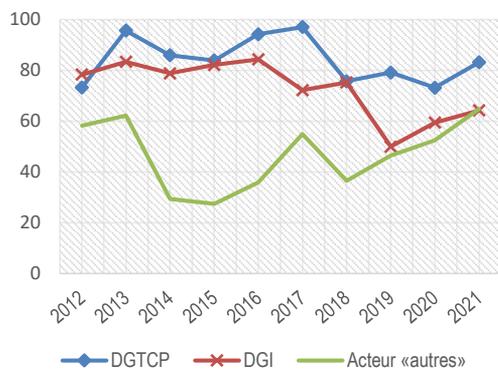
Graphique 17 : Taux de recouvrement recettes par région en 2021 en %



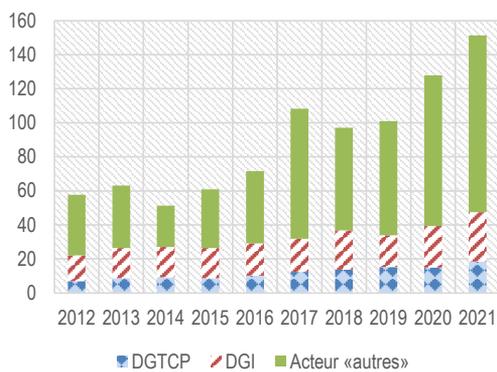
Graphique 18 : Recettes des collectivités territoriales en milliards de francs CFA



Graphique 19 : Evolution de la part contributive des acteurs dans la mobilisation des recettes en %



Graphique 20 : Taux de recouvrement par acteurs (en %)



II.1.4. Titres publics

Points saillants :

- **Accroissement moyen annuel du nombre d'émissions de 20,6%**
- **Accroissement moyen des montants mobilisés de 30,2% par an**
- **Prépondérance des obligations sur les bons à partir de 2019 avec une proportion annuelle moyenne de 59,7%**

Commentaire général :

Sur la période sous revue, l'Etat a eu recours au marché financier régional à 155² reprises dont 102 pour les titres publics de court terme (Bons Assimilables du Trésor) et 86 pour les titres de moyen et long termes (Obligations du Trésor). Comparativement à 2012, le nombre d'émissions a plus que quintuplé passant de 5 émissions à 27 en 2021, soit un taux moyen annuel de 20,6%. Par rapport à 2020, il est en hausse de 3,8%.

La réalisation des émissions de 2021 a permis de lever des fonds d'un montant total de 1 389,1 milliards de francs CFA contre 1 073 milliards de francs CFA en 2020, soit une hausse de 29,5%. Le taux d'accroissement annuel moyen des montants mobilisés est de 30,2% sur la période.

L'analyse des émissions montre globalement une prépondérance des bons sur les obligations de 2012 à 2018. La tendance s'est inversée à partir de 2019. En effet, la proportion moyenne des obligations par rapport au montant mobilisé est ressortie à 59,7% par an de 2019 à 2021. Cette prééminence des obligations du Trésor s'explique essentiellement par la hausse du besoin de financement des investissements et la stratégie d'endettement qui privilégie le recours aux instruments de longue maturité.

Sur la période, les taux de couverture des émissions dans l'ensemble sont supérieurs à 100% sauf en 2017 et 2018 où certaines émissions n'ont pas été couvertes en raison du resserrement du crédit à la suite de la mise en œuvre des recommandations de Bâle II et III.

Les taux de rendement ou coûts effectifs des émissions ont globalement baissé pour toutes les maturités de 2019 à 2021. Cette diminution du coût de sortie des émissions est en lien avec les mesures prises par la BCEAO afin de renforcer la reprise de l'activité et de soutenir les plans de relance économique des Etats de l'UEMOA en encadrant les taux et prix des titres pour les investisseurs. Ces mesures sont relatives en 2020 aux deux séries de bons COVID-19 lancées à des taux plafonnés à 3,75% et 3,25% et en 2021 aux Bons de Soutien et de Résilience (BSR) aux taux plafonnés à 3,5% ainsi qu'aux obligations de Relance (ODR) à des prix planchers de 9 900 francs CFA pour les titres de trois (03) et cinq (05) ans.

Notes méthodologiques

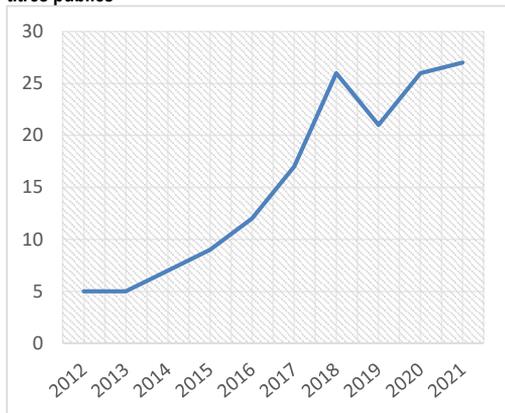
Taux de couverture : montant total des soumissions divisé par le montant total des prévisions

Bâle II et III : les accords de Bâle II reposent sur 3 piliers. Le premier vise à définir les exigences minimales de fonds propres des banques, le deuxième instaure le principe d'une surveillance prudentielle individualisée et le troisième se focalise sur les notions de transparence et de discipline de marché. Les accords de Bâle III prévoient notamment un renforcement du niveau de la qualité des fonds propres et une gestion accrue de leur risque de liquidité

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

² A partir de l'année 2017, le Burkina Faso fait souvent des émissions simultanées (Bons Assimilables du Trésor et Obligations Assimilables du Trésor)

Graphique 21 : Evolution du nombre des émissions de titres publics



Graphique 22 : Evolution des montants mobilisés des titres publics par instrument en milliards de francs CFA



II.1.5. Financements extérieurs de l'Etat

Points saillants :

- **Baisse des financements extérieurs de 4,5% en 2021**
- **Proportion plus importante des dons dans les financements extérieurs : 59,0% en moyenne**
- **Prédominance des financements multilatéraux de 77,2% en moyenne**

Commentaire général :

Les financements extérieurs (appuis projets et appuis programmes) accordés au Burkina Faso se sont repliés de 4,5% en 2021 pour se situer à 614,6 milliards de francs CFA après la hausse de 95,9% de l'année 2020. La diminution du niveau des financements extérieurs en 2021 s'explique par le niveau exceptionnellement élevé de ces financements en 2020. En effet, dans le cadre de la lutte contre la maladie à coronavirus, le Burkina Faso a bénéficié des appuis auprès de ses partenaires. Ces appuis sont principalement issus de prêt du Fond Monétaire International (FMI) de 112,4 milliards de francs CFA, de don de la Banque Africaine de Développement (BAD) de 15,7 milliards de francs CFA et d'annulation de dette du FMI de 14,3 milliards de francs CFA.

Les appuis projets constituent 58,9% des financements extérieurs de la période. Quant aux dons, ils constituent en moyenne 59,0% des financements extérieurs.

Les appuis projets se sont accrus de 9,4% en moyenne annuelle sur la période tandis que les appuis programmes ont enregistré une baisse de 5,3% en moyenne annuelle. Comparativement à 2020, les appuis projets ont augmenté de 62,8%, en lien avec les hausses des dons projets (+25,6%) et des emprunts projets (+103,2%). Quant aux appuis programmes, ils ont réplié de 63,2%, expliqué par les baisses des dons programmes (-49,8%) et des emprunts programmes (-75,0%).

Le Burkina Faso reçoit 77,2% de son financement extérieur des partenaires multilatéraux. Le financement des multilatéraux est constitué de 51,9% de dons.

Notes méthodologiques :

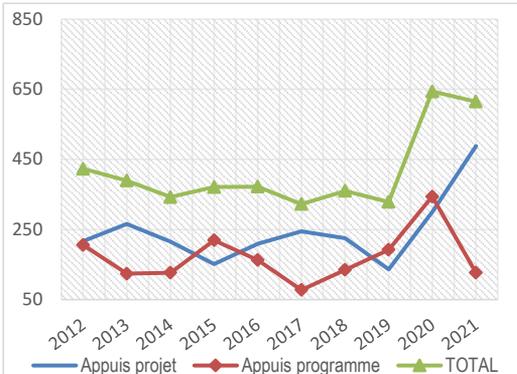
Les financements extérieurs sont repartis en appuis programmes et en appuis projets. Chaque composante est constituée de dons et prêts provenant des accords bilatéraux et/ou multilatéraux.

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCPC 2021

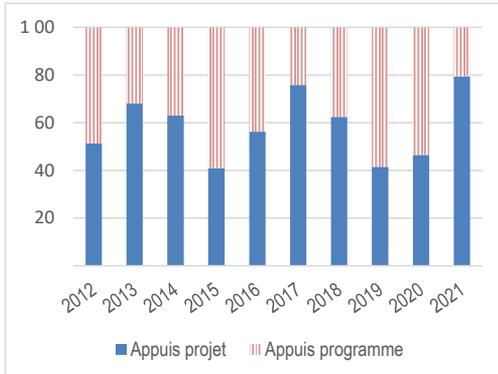
Tableau 7 : Financements extérieurs

Prêts et dons en 2021 en milliards de francs CFA	% Appuis programmes	% Prêts	% Prêts et dons multilatéraux	Variation 2021/2020		Variation 2021/2012	
				en milliards de francs CFA	en %	en milliards de francs CFA	en %
585,0	21,7	93,6	72,4	-57,1	-8,9	161,9	38,3

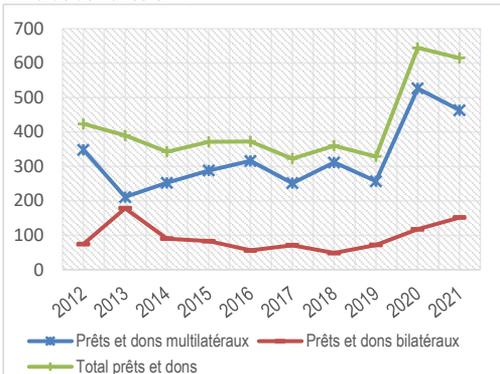
Graphique 23 : Evolution des financements extérieurs en milliards de francs CFA



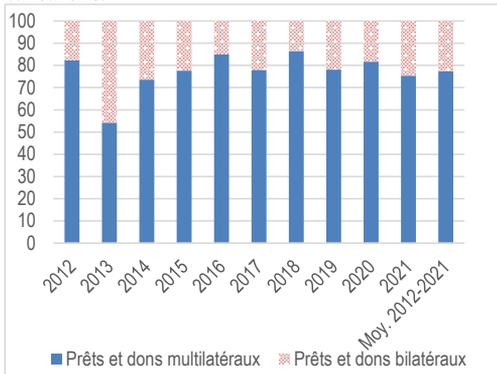
Graphique 24 : Structure des financements extérieurs par type d'appui en %



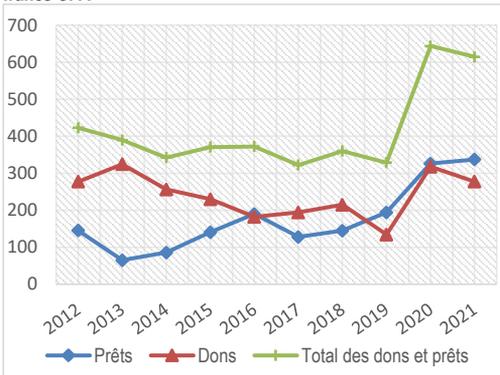
Graphique 25 : Evolution des prêts et dons par type de bailleur en milliards de francs CFA



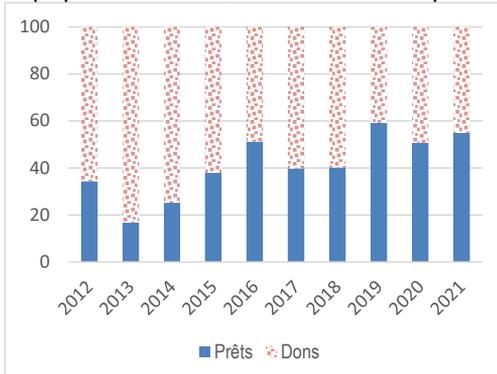
Graphique 26 : Structure des financements extérieurs par type de bailleur en %



Graphique 27 : Evolution des dons et prêts par nature en milliards de francs CFA



Graphique 28 : Structure des financements extérieurs par nature en %



II.2. Gestion de la dépense publique

II.2.1. Dépenses totales et prêts nets

Points saillants :

- **Hausse continue des dépenses courantes (+9,8% en moyenne par an) et leur prédominance dans les dépenses totales (63,6% en moyenne)**
- **Evolution erratique des dépenses en capital**

Commentaire général :

Les dépenses totales et prêts nets se sont accrues de 8,1% en moyenne annuelle passant de 1 452,7 milliards de francs CFA en 2012 à 2931,9 milliards de francs CFA en 2021. Toutefois, il est enregistré des contractions en 2014, 2015 et 2018 respectivement de 13,2%, 1,6% et 0,9%. En 2021, les dépenses totales et prêts nets représentent 26,0% du PIB nominal.

L'évolution des dépenses totales et prêts nets est imprimée par celle des dépenses totales, le poste « prêts nets » étant marginal. Aussi, l'évolution erratique des dépenses totales est liée à celle des dépenses en capital, les dépenses courantes ayant une croissance continue.

Les dépenses courantes croissent sur la période à un rythme moyen de 9,8% par an pour s'afficher à 1922,6 milliards de francs CFA en 2021. Elles représentent en moyenne 63,6% des dépenses totales avec un minimum de 48,8% en 2013 et un maximum de 74,7% en 2019. En moyenne, elles se composent principalement de salaires (48,3%) et de transferts courants (33,0%). Ces derniers augmentent respectivement de 12,4% et 5,7% en moyenne annuelle sur la période.

En 2021, les dépenses courantes progressent de 9,0% et sont dominées par les salaires (50,3%) et les transferts courants (30,3%).

L'évolution des dépenses en capital a été erratique sur la période passant de 625,0 milliards de francs CFA en 2012 pour atteindre le maximum de 999,1 milliards de francs CFA en 2021. Le niveau le plus faible a été enregistré en 2015 (501,0 milliards de francs CFA). En moyenne annuelle, les dépenses en capital représentent 8,9% du PIB nominal.

Les investissements financés sur ressources propres atteignent en moyenne 66,3% des dépenses en capital sur la période sous revue. En 2021, le poids de ces investissements par rapport au volume des dépenses en capital se situe à 52,9% contre 63,4% en 2020.

Sur la période, les prêts nets ont une évolution erratique. En moyenne, ils se sont établis à -8,5 milliards de francs CFA par an, en lien avec des remboursements plus importants que les prêts contractés. En 2021, ils se sont affichés à 10,2 milliards de francs CFA contre -4,4 milliards de francs CFA en 2020.

Notes méthodologiques

Dépenses totales et prêts nets: Dépenses courantes {*dépenses de personnel, des dépenses de fonctionnement, intérêts dus et transferts courants*} + Dépenses en capital + prêts nets.

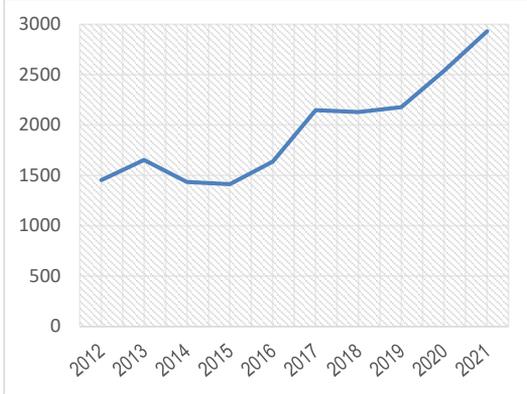
Prêts nets : Il s'agit des prêts (moins les recouvrements) effectués par l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de gestion générale du service public.

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

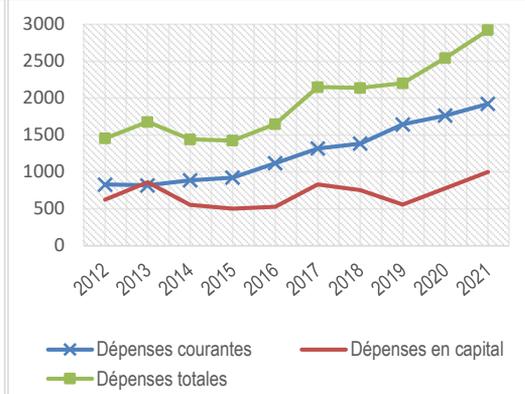
Tableau 8 : Variation des dépenses courantes par nature économique

Période	Variation 2020/2019		Variation 2021/2020	
	en milliards de francs CFA	en %	en milliards de francs CFA	en %
Nature de dépense				
Salaires	52,8	6,3	52,3	5,8
Dépenses de fonctionnement	-22,1	-11,2	21,2	12,1
Intérêts dus	23,5	20,1	52,0	37,0
Transferts courants	65,6	13,5	32,8	6,0

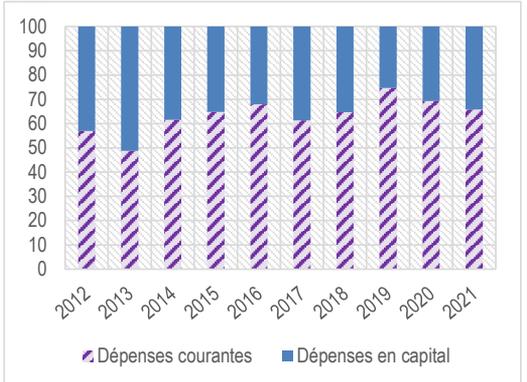
Graphique 29 : Evolution des dépenses totales et prêts nets en milliards de francs CFA



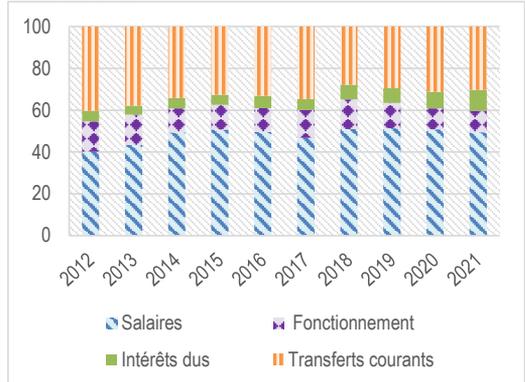
Graphique 30 : Evolution des dépenses totales en milliards de francs CFA



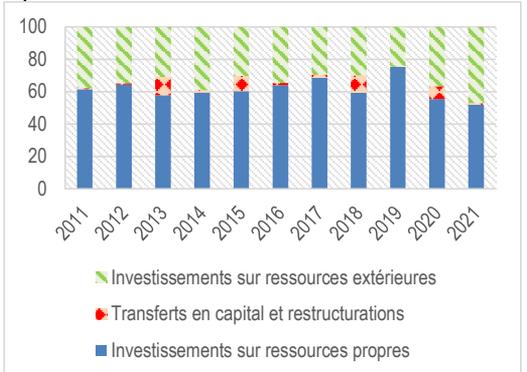
Graphique 31 : Evolution de la structure des dépenses totales en %



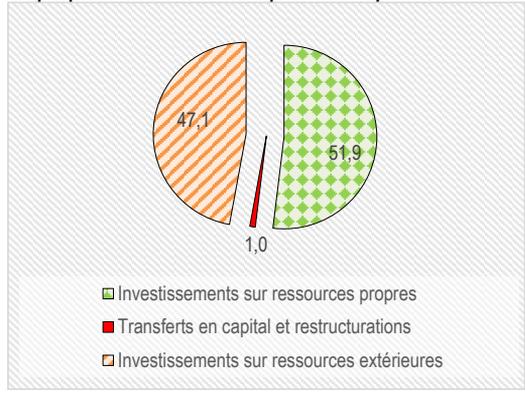
Graphique 32 : Evolution de la structure des dépenses courantes en %



Graphique 33 : Evolution de la structure des dépenses en capital en %



Graphique 34 : Structure des dépenses en capital en 2021 en %



II.2.2. Evolution comparée des « recettes totales et dons » et des « dépenses totales et prêts nets »

Points saillants :

- **Non couverture des dépenses totales et prêts nets par les recettes totales et dons sur toute la période (84,2% en moyenne)**
- **Non couverture des dépenses courantes par les recettes fiscales à partir de 2016 (90,1% en moyenne)**

Commentaire général :

Sur la période 2012-2021, les recettes totales et dons sont inférieurs aux dépenses totales et prêts nets et les couvrent à 84,0% en moyenne.

En 2021, le taux de couverture des « dépenses totales et prêts nets » par les « recettes totales et dons » est de 75,9% et celui des dépenses courantes par les recettes courantes est de 101,2%.

Les recettes fiscales et les dépenses courantes affichent des tendances haussières sur la période. Toutefois, sur les années de chocs, les recettes fiscales se sont contractées tandis que les dépenses courantes ont poursuivi leur accroissement.

Entre 2012-2013, les recettes fiscales et les dépenses en capital enregistrent des progressions respectives de 11,4%, 37,4% tandis que les dépenses courantes sont en baisse de 1,2%.

En 2014 et 2015, tandis que les dépenses courantes enregistrent des progressions de 8,3% et de 4,1%, les recettes fiscales et les dépenses en capital connaissent un retournement de tendance. En effet, les recettes fiscales fléchissent de 5,2% puis de 1,2% et les dépenses en capital baissent de 35,5% puis de 9,6%.

De 2016 à 2021, les dépenses courantes et les recettes fiscales continuent leur hausse (+11,4% et 9,4% respectivement). Cependant pour l'année 2020 en lien avec la COVID-19, les recettes fiscales se sont contractées de 88,6 milliards de francs CFA. Dans la même période, l'évolution des dépenses en capital demeure erratique avec des hausses importantes en 2017 (+57,4%), 2020 (+40,1%) et 2021 (+28,1%) et des baisses en 2018 (-9,3%) et 2019 (-26,2%).

Comparant les niveaux, les recettes fiscales restent supérieures aux dépenses courantes jusqu'en 2015. A partir de 2016, les recettes fiscales ne couvrent en moyenne que 90,1 % des dépenses courantes.

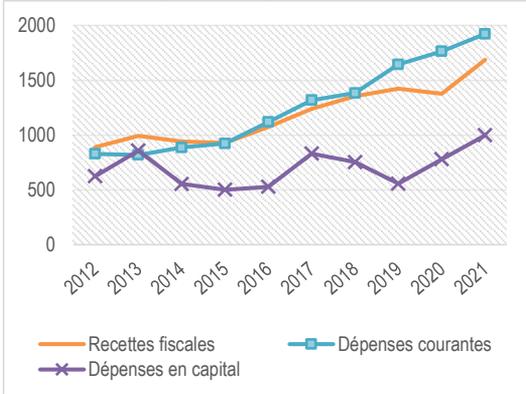
Notes méthodologiques :

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

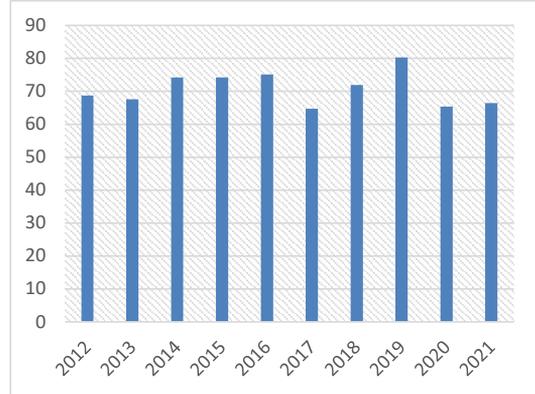
Tableau 9 : Couverture des dépenses totales et prêts nets par les recettes totales

Couverture des dépenses totales et prêts nets par les recettes totales en 2021		Taux de couverture moyen des dépenses totales et prêts nets par les recettes totales en 2021	
en milliards de francs CFA	en (%)	en milliards de francs CFA	en %
-920,6	67,9	-571,5	71,0

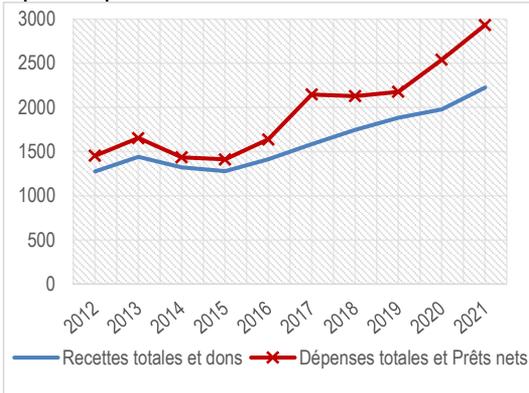
Graphique 35 : Evolution des recettes fiscales, des dépenses courantes et des dépenses en capital en milliards de francs CFA



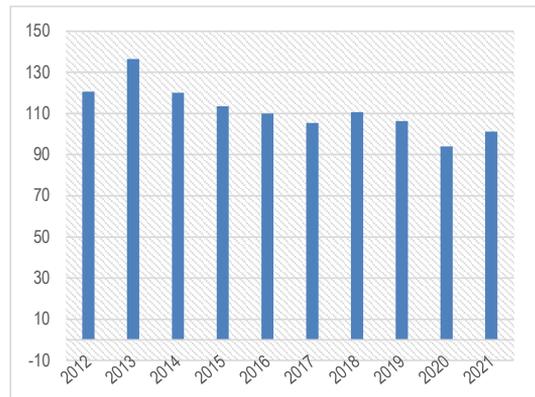
Graphique 36 : Recettes totales/dépenses totales et prêts nets en %



Graphique 37 : Evolutions des recettes totales et dons et des dépenses et prêts nets en milliards de francs CFA



Graphique 38 : Recettes courantes/dépenses courantes en %



II.3. Gestion de la Dette publique

II.3.1. Encours de la dette publique

Points saillants :

- **Quadruplement de la dette publique en 10 ans**
- **En 2021, la dette intérieure surplombe la composante extérieure**
- **Dominance des titres publics dans la dette intérieure (81,3% en moyenne annuelle)**

Commentaire général :

Sur la période 2012-2021, l'encours de la dette publique est en progression continue de 15,9% l'an pour atteindre 6 178,7 milliards de francs CFA à fin décembre 2021. Cette progression est impulsée par la dette intérieure (+28,4% en moyenne annuelle) et la dette extérieure (+9,2% l'an).

Comparé à 2020, l'encours de la dette publique a connu une hausse de 29,3% en 2021 et est porté par ses deux composantes : intérieure (+30,0%) et extérieure (+8,1%). Pour la première fois, la dette intérieure surplombe la composante extérieure de 473,8 milliards de francs CFA et représente 53,8% de l'encours de la dette en 2021. La dette libellée en devises variables (AED, USD, KWD, CNY, SAR, etc.) représente 20,8% de l'encours total contre 79,2% pour celle des devises en parité fixe (EURO, XOF) en 2021.

L'encours de la dette extérieure, qui augmente à un rythme moyen annuel de 9,2% se situe à 2 852,5 milliards de francs CFA en 2021. Il représente en moyenne 64,3% de l'encours total de la dette et se décompose en dette multilatérale (86,3% en moyenne), en dette bilatérale (13,1% en moyenne) et en dette commerciale (1,3% l'an). En 2021, le poids de la dette extérieure libellée en devise variable est sorti à 45,1% de son encours contre 48,3% une année plutôt.

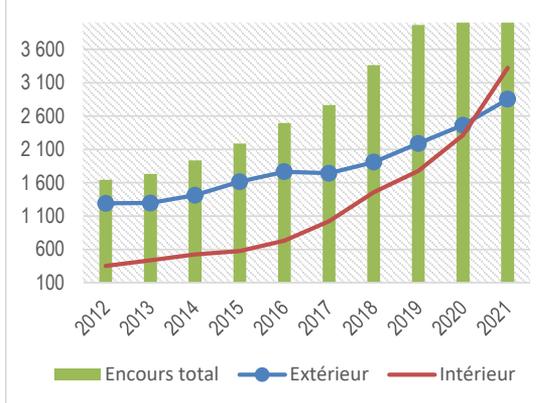
De 2012 à 2021, la composante intérieure de l'encours de la dette affiche une hausse moyenne annuelle de 28,4% pour s'établir à 3 326,2 milliards de francs CFA. Cette évolution est imputable principalement aux émissions de titres publics et la titrisation de certains passifs (rachat de créance, moins-values de la SONABHY, détaxes du crédit-TVA, etc.). De 21,4% en 2012, l'encours de la dette intérieure représente 53,8% en 2021. Les titres publics s'élèvent à 2 836,5 milliards de francs CFA et constituent 85,3% de la dette intérieure en 2021 (soit 45,9% de l'encours total).

Notes méthodologiques

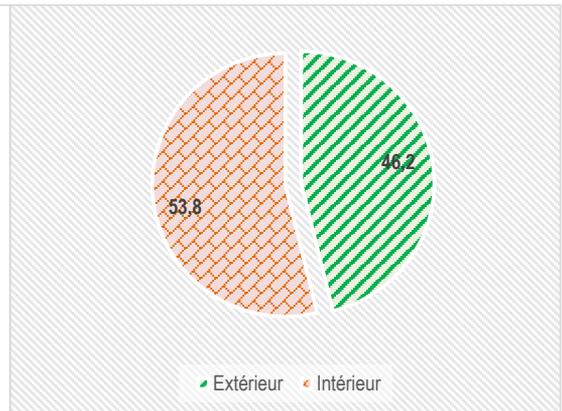
Encours de la dette publique : montant des décaissements non encore remboursé à une date donnée.

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

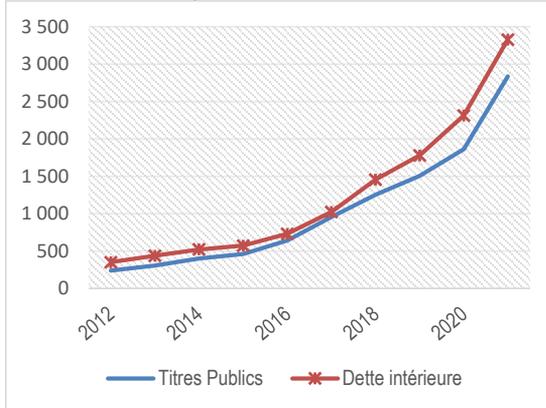
Graphique 39 : Evolution de l'encours de la dette en milliards de francs CFA



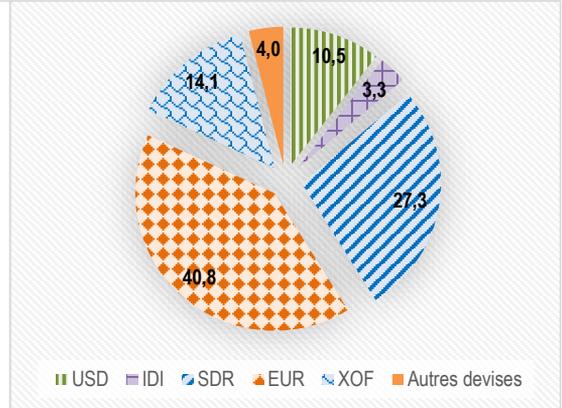
Graphique 40 : Structure de l'encours de la dette en 2021 en %



Graphique 41 : Evolution comparée de l'encours de la dette intérieure et des titres publics en milliards de francs CFA



Graphique 42 : Structure de la dette extérieure selon la monnaie en 2021 en %



II.3.2. Service de la dette publique

Points saillants :

- **Hausse exponentielle du service de la dette publique à partir de 2016 (+ 28,7% en moyenne par an).**
- **Prédominance du service de la dette intérieure (72,8% en moyenne annuelle)**

Commentaire général :

Le service de la dette est passé de 92,5 milliards de francs CFA en 2012 à 807,0 milliards de francs CFA en 2021 soit 27,2% en moyenne annuelle sur la période. En particulier à partir de 2016, le service a connu une accélération de son rythme de 28,7% en moyenne par an. Il est dominé par sa composante intérieure qui représente 72,8% en moyenne sur toute la période.

Le service de la dette extérieure croît à un rythme moyen annuel de 11,7% sur la période sous revue passant de 37,4 milliards de francs CFA en 2012 à 101,2 milliards de francs CFA en 2021. Cette évolution est liée à la fois à celle du principal (+14,3% en moyenne) et à celle des charges (+7,0% en moyenne). Le service de la dette extérieure est composé de 71,7% de principal et de 28,3% de charges en 2021. A fin décembre 2021, le service de la dette multilatérale représente 83,9% du service de la dette extérieure.

Le service de la dette intérieure enregistre un taux d'accroissement moyen annuel de 32,8% sur la période pour s'afficher à 705,8 milliards de francs CFA en 2021. Il est tiré à la fois par les charges (+22,6% en moyenne par an) et le remboursement du principal (+38,5% en moyenne par an). Cette hausse s'explique par la maturité courte et aux taux d'intérêt élevés des titres publics.

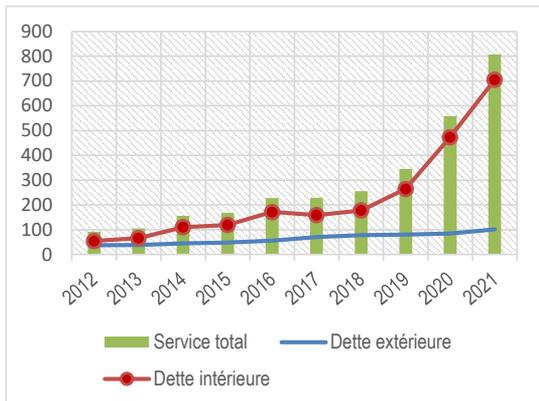
En 2021, le service payé au titre de la dette intérieure représente 87,5% du service total de la dette. Ce service est composé de 76,9% de principal et de 23,1% de charges. Par rapport à 2020, il croît de 49,0%.

Notes méthodologiques

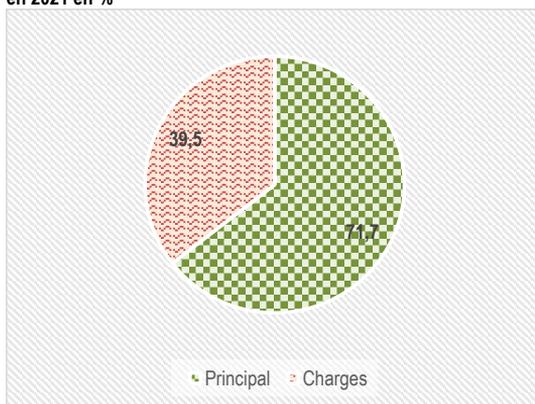
Service de la dette : montant des règlements effectués chaque année par l'Etat pour honorer ses engagements financiers.

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

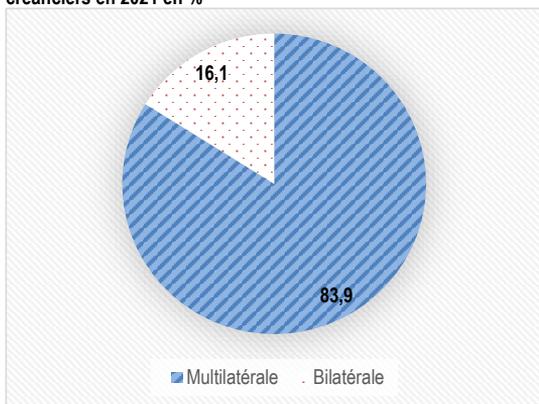
Graphique 43 : Evolution du service de la dette en milliards de francs CFA



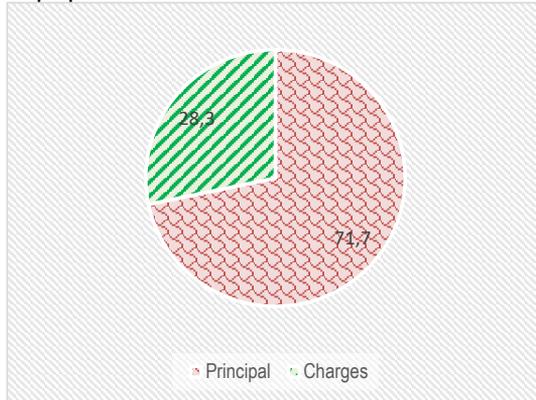
Graphique 44 : Structure du service de la dette extérieure par composante en 2021 en %



Graphique 45 : Structure du service de la dette extérieure par type de créanciers en 2021 en %



Graphique 46 : Structure du service de la dette intérieure en 2021 en %



II.4. Soldes caractéristiques du TOFE et indicateurs de la dette

Points saillants :

- **Solde global base engagement est structurellement déficitaire (-337,1 milliards de francs CFA en moyenne par an)**
- **Respect des ratios de liquidité de la dette**

Commentaire général :

Le solde global base engagement est structurellement déficitaire sur la période avec un niveau moyen annuel de -337,7 milliards de francs CFA. Il s'est d'avantage dégradé ces deux dernières années avec des déficits atteignant 5,5% et 6,3% du PIB respectivement en 2020 et 2021. Ces déficits s'expliquent par les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 et d'une affectation importante de ressources à la prise en charge de la crise humanitaire et aux dépenses de lutte contre l'insécurité.

Le solde primaire présente un niveau moyen annuel de -252,5 milliards de francs CFA. En 2020 et 2021, il se situe respectivement à -422,3 milliards de francs CFA et -515,5 milliards de francs CFA.

Le solde courant est excédentaire sur la période sous revue sauf en 2020 où il affiche un déficit de 105,2 milliards de francs CFA.

Le solde global base caisse est déficitaire sur la période sous revue avec un niveau moyen de -316,3 milliards de francs CFA. Cette situation est imputable notamment au déficit enregistré au niveau du solde global base engagement. En 2021, le déficit global base caisse s'est aggravé de 145,2 milliards de francs CFA par rapport à 2020 pour s'établir à -708,1 milliards de francs CFA.

Concernant les indicateurs de la dette, les ratios du service de la dette extérieure sur les recettes totales hors dons et le ratio du service de la dette extérieure sur les exportations sont respectés sur toute la période.

En 2021, le ratio du service de la dette extérieure sur les recettes totales hors dons s'affiche à 2,7% pour une norme de 18% au maximum. Le ratio du service de la dette extérieure sur les exportations s'est situé à 5,2% pour une norme de 15% au maximum.

Notes méthodologiques

Solde global base engagement : différence entre les recettes totales et dons et les dépenses totales et prêts nets

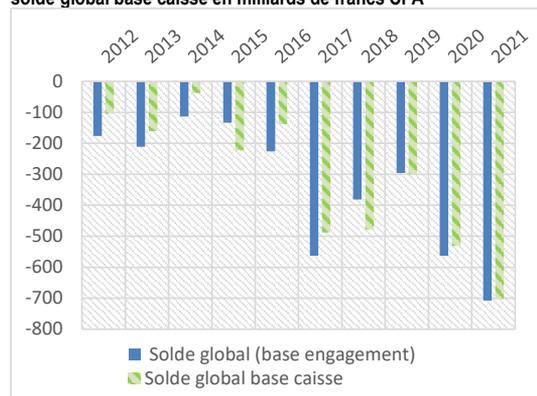
Ratio de liquidité : mesure la capacité de l'Etat à honorer ses engagements extérieurs immédiats

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCPC 2021

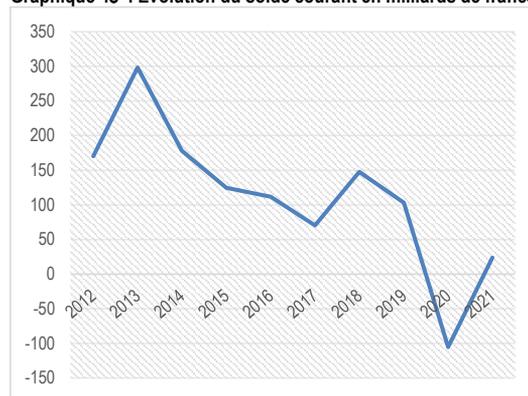
Tableau 10 : Soldes caractéristiques du TOFE en milliards de francs CFA

Soldes caractéristiques	Montant en 2021	Variation absolue		
		2021/2020	2020/2019	2019/2018
Solde global (base engagement)	-708,1	-145,2	-267,4	86,2
Solde global hors dons (base engagement)	-985,3	-104,8	-450,8	167,0
Solde primaire de base	-321,9	132,7	-278,4	98,2
Solde de base	-514,5	80,7	-301,9	78,4
Solde courant	24,0	129,2	-208,4	-44,3
Solde primaire courant	216,6	181,2	-184,9	-24,5
Solde global base caisse	-703,8	-172,7	-233,1	180,3
Solde global base caisse hors dons	-981,1	-132,3	-416,5	261,1

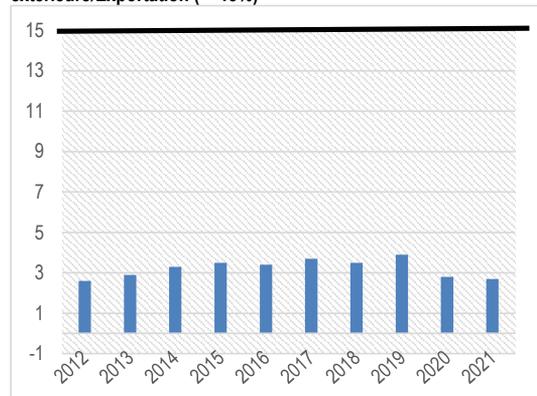
Graphique 47 : Evolution du solde global base engagement et du solde global base caisse en milliards de francs CFA



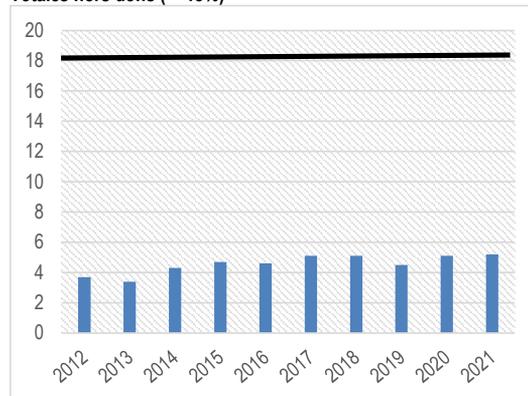
Graphique 48 : Evolution du solde courant en milliards de francs CFA



Graphique 49 : Respect du ratio Service de la dette extérieure/Exportation (<=15%)



Graphique 50 : Respect du Ratio Service de la dette extérieure/Recettes Totales hors dons (<=18%)



III. CRITÈRES DE CONVERGENCE (UEMOA ET CEDEAO) ET SUIVI DU PROGRAMME APPUYÉ PAR LA FACILITÉ ELARGIE DE CRÉDIT (FEC) DU FMI

Chapitre

III.1. Critères de convergence (UEMOA et CEDEAO)³

Points saillants :

- **Non-respect du critère « Ratio du déficit budgétaire, dons compris (base engagement), rapporté au PIB » en 2021 (6,3%)**
- **Taux d'inflation (3,9%) supérieur à celui de la norme communautaire de l'UEMOA en 2021**

Commentaire général :

Les critères de premier rang de l'UEMOA

Sur la période 2012-2021, le ratio solde global (dons compris) rapporté au PIB ne respecte pas la norme communautaire ($\geq -3\%$) sauf en 2014 et 2015. Le taux d'inflation moyen et le ratio « encours de la dette rapporté au PIB » respectent les normes.

Pour l'année 2021, seul un critère sur les trois a été respecté par le Burkina Faso. En effet, le « Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal » s'affiche à $-6,3\%$ pour une norme de $-3,0\%$ au minimum. S'agissant du taux d'inflation annuel moyen, il est de $3,9\%$, en dépassement de 0,9 point par rapport à la norme communautaire de 3% au maximum. Quant au Ratio de l'encours de la dette de l'Etat rapporté au PIB nominal, il est de $53,2\%$ pour une norme de 70% au maximum.

Les critères de second rang de l'UEMOA

En 2021, les deux critères à savoir le ratio masse salariale sur les recettes fiscales et le taux de pression fiscale ne sont pas respectés par le Burkina Faso. Ils sont respectivement de $55,3\%$ et $15,0\%$ pour des normes communautaires respectives de 35% au maximum et de 20% au minimum.

Les critères de convergence de premier rang de la CEDEAO

En 2021, trois des quatre critères à savoir le taux d'inflation, le financement du déficit par la Banque Centrale et les réserves brutes en mois d'importation respectent les normes. Le ratio du déficit dons compris rapporté au PIB qui se situe à $6,3\%$ ne respecte pas la norme de $3,0\%$ au maximum.

Les critères de convergence de second rang de la CEDEAO

Les deux critères (Ratio dette sur PIB et la variation du taux de change nominal) sont respectés. Particulièrement, la variation du taux de change nominal qui est à $3,0\%$ est conforme à la norme communautaire dont l'intervalle est de $\pm 10\%$.

Notes méthodologiques

Critères de premier rang : ce sont des indicateurs de performance permettant d'apprécier le degré de réalisation des objectifs de convergence. Le non-respect de ces critères entraîne la formulation explicite de mesures de correction

Critères de second rang : ce sont des indicateurs destinés à faciliter le respect et la viabilité des critères de premier rang. Ils servent dans la formulation des recommandations de politiques économiques visant à assurer le respect des critères de premier rang.

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

³ Le pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité communautaire de l'UEMOA a été suspendu en 2020 à la suite de la COVID-19 tandis que le pacte de convergence macroéconomique de la CEDEAO est arrivé à terme en 2019. Néanmoins, les indicateurs macroéconomiques de l'année ont été calculés et intégrés à l'analyse.

Tableau 11 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomique (UEMOA) en %

	Norme	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Critères de 1^{er} rang											
Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal	≥-3%	-2,8	-3,2	-1,6	-1,9	-3,0	-6,9	-4,3	-3,2	-5,5	-6,3
Taux d'inflation annuel moyen (IHPC)	≤3%	3,8	0,5	-0,3	1,0	-0,2	2,9	1,9	-3,2	1,19	3,9
Ratio de l'encours de la dette de l'Etat sur PIB nominal (en %)	≤70%	24,9	25,4	27,4	30,9	32,3	33,4	37,3	42,2	46,2	53,2
Critères de 2^{ème} rang											
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	≤35%	37,3	35,8	46,5	50,4	51,6	49,9	52,1	57,3	65,2	55,3
Taux de pression fiscale (en %)	≥20%	13,9	14,9	13,7	13,3	14,1	15,1	15,2	15,7	13,4	15,0

Tableau 12 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomique (CEDEAO) en %

	Norme	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Critères de 1^{er} rang											
Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au Produit intérieur brut (PIB)	≤3%	2,8	3,2	1,6	1,9	3,0	6,9	4,3	3,2	5,5	6,3
Taux d'inflation en moyenne annuelle	≤10%	3,8	0,5	-0,3	1,0	-0,2	2,9	1,9	-3,2	1,9	3,9
Financement du déficit budgétaire par la banque centrale	≤10% des recettes fiscales de l'année antérieure	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves brutes en mois d'importation	≥ 3 mois d'importations	6,5	4,7	4,6	5,0	4,4	4,2	5,0	5,0	5,9	5,3
Critères de 2^{ème} rang											
Ratio dette / PIB	≤70%	24,9	25,4	27,4	30,9	32,3	33,4	37,3	42,2	46,2	53,2
Variation du taux de change nominal	Maintenir stable (+/- 10%)	-4,8	4,1	0,1	-9,3	0,5	2,1	5,0	5,0	1,8	3,0

III.2. Respect des critères du programme FEC⁴

III.2.1. Respect des critères de performances ou de réalisations quantitatifs du suivi du programme FEC

Points saillants :

- **Respect du critère relatif à l'accumulation des arriérés de paiements extérieurs sur toute la période**

Commentaire général :

En 2020, sur les trois critères de performance ou de réalisation quantitatifs du suivi du programme FEC, deux sont évalués. Il s'agit de l'« **accumulation des arriérés de paiements extérieurs** » qui a été respecté et de celui du « **plafond de financement net intérieur du gouvernement central** » qui n'a pas été respecté. Quant au « **plafond des nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par le gouvernement** », le plafond n'a pas été défini pour 2020.

En 2013, 2018 et 2020 le « **plafond de financement net intérieur du gouvernement central** » n'a pas été respecté. Durant ces années, les réalisations du Burkina Faso ont été supérieures à la norme fixée dans le cadre du programme FEC respectivement de 78,9 milliards de francs CFA, de 131,6 milliards de francs CFA et de 178,3 milliards de francs CFA.

Pour le « **plafond des nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par le gouvernement** », c'est en 2018 qu'il n'a pas été respecté. Il dépasse la norme fixée dans le cadre du programme de 99,3 milliards de francs CFA.

En ce qui concerne l'« **accumulation des arriérés de paiements extérieurs** », le Burkina Faso a respecté ce critère de 2013 à 2020.

Notes méthodologiques :

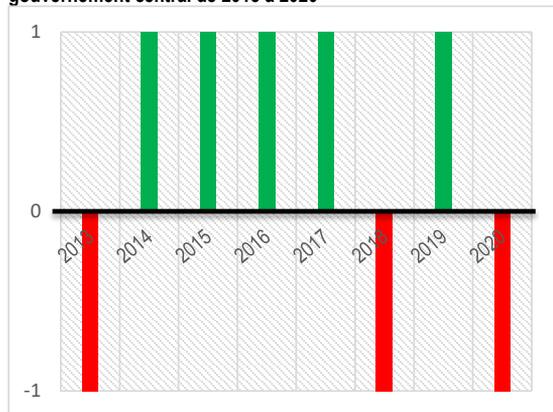
Critères de performance ou de réalisation quantitatifs : ils servent de référence pour suivre l'évolution des variables macroéconomiques telles que les agrégats monétaires, les réserves internationales, les soldes budgétaires et les emprunts extérieurs, par rapport aux objectifs inscrits dans le programme du pays. Ils sont respectés lorsque la réalisation est inférieure ou égale à la norme fixée.

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

⁴ Le Burkina Faso n'étant plus sous-programme FEC depuis juin 2020, cette partie n'a pas été actualisée en lien avec l'absence de norme.

Indication : les couleurs verte et rouge indiquent respectivement le respect et le non-respect du critère.

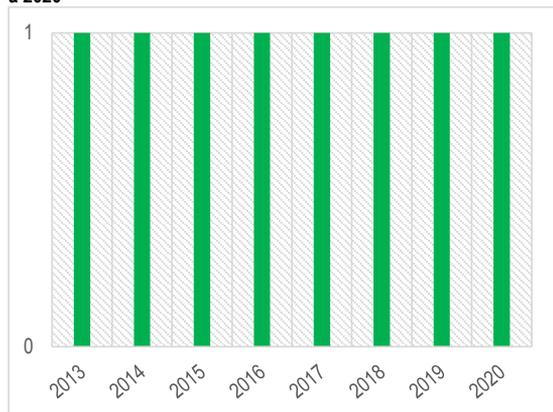
Graphique 51 : Plafond de financement net intérieur du gouvernement central de 2013 à 2020



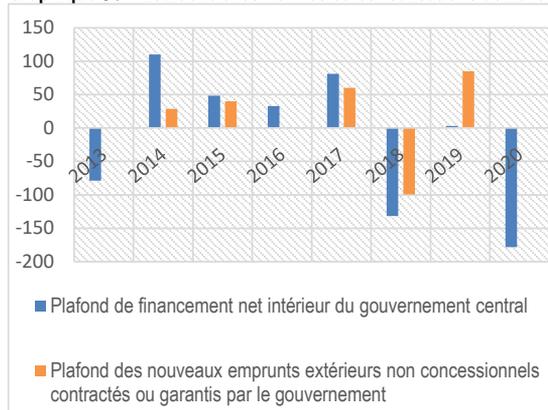
Graphique 52 : Plafond des nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par le gouvernement de 2013 à 2020



Graphique 53 : Accumulation des arriérés de paiements extérieurs de 2013 à 2020



Graphique 54 : Ecart entre les normes et les réalisations de 2013 à 2020



III.2.2. Respect des repères indicatifs du suivi du programme FEC en valeur

Points saillants :

- **Respect du critère relatif au plafond d'accumulation des arriérés de paiements intérieurs sur toute la période sous revue**
- **Respect du critère relatif au plancher des dépenses sociales courantes en faveur de la réduction de la pauvreté, excepté 2014**

Commentaire général :

En 2020, deux critères sur quatre ont été respectés. Il s'agit du « **Plafond d'accumulation des arriérés de paiements intérieurs** » et celui du « **plancher des dépenses sociales courantes en faveur de la réduction de la pauvreté** ».

Le critère « **plafond du déficit global dons compris** » a été respecté en 2014, 2015 et 2018. L'écart entre la norme et les réalisations durant les années où le critère n'est pas respecté est plus prononcé en 2020 et en 2013. Cet écart est respectivement de 246,6 milliards de francs CFA et de 68,9 milliards de francs CFA.

Pour ce qui est du « **Plancher des recettes totales** », il a été respecté en 2017 et 2019. Les années pour lesquelles il n'est pas respecté, l'écart entre la norme et la réalisation est plus énorme en 2013 et en 2020 avec respectivement des valeurs de 327,8 milliards de francs CFA et de 115,6 milliards de francs CFA.

Quant au « **plancher des dépenses sociales courantes en faveur de la réduction de la pauvreté** », il est respecté sur la période de 2013-2020, excepté 2014 où la réalisation est en deçà de la norme avec un écart de 48,8 milliards de francs CFA.

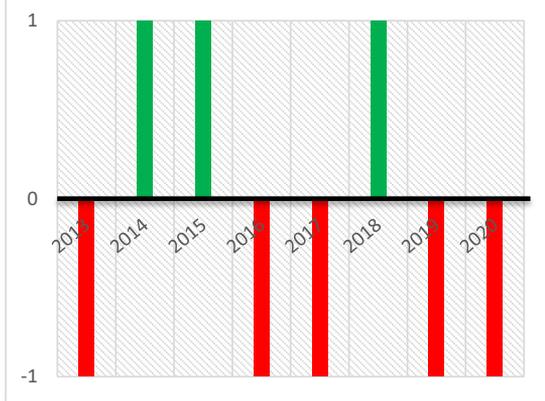
En ce qui concerne le « **Plafond d'accumulation des arriérés de paiements intérieurs** », il est respecté sur la période 2013-2020.

Notes méthodologiques :

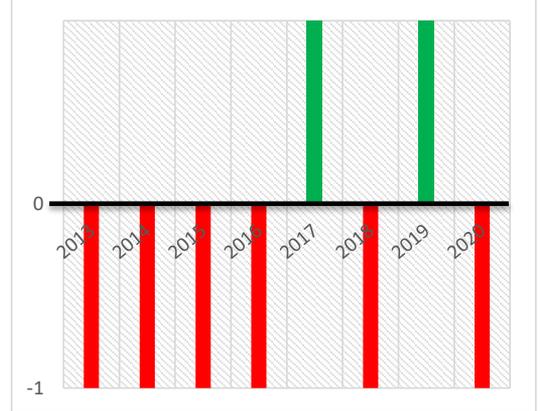
Repères indicatifs : ils aident à suivre l'application des réformes macroéconomiques essentielles dont dépend la réalisation des objectifs du programme et les progrès accomplis par rapport à ces repères sont évalués lors de revues du programme.

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

Graphique 55 : Plafond du déficit global dons compris de 2013 à 2020



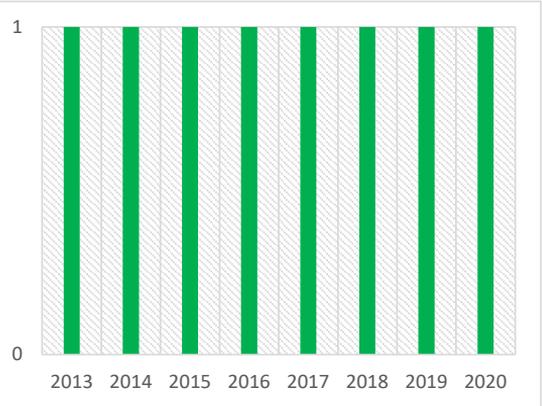
Graphique 56 : Plancher des recettes totales de 2013 à 2020



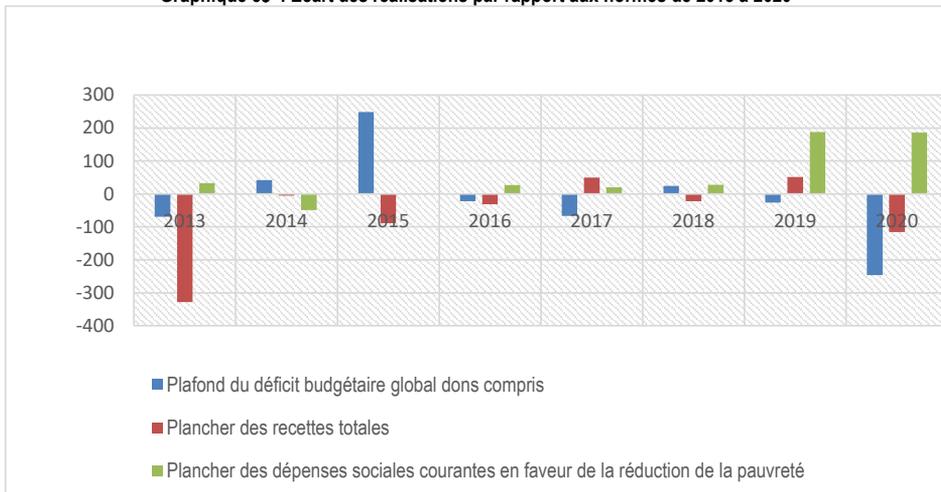
Graphique 57 : Plancher des dépenses sociales courantes en faveur de la réduction de la pauvreté de 2013 à 2020



Graphique 58 : Plafond d'accumulation des arriérés de paiements intérieurs de 2013 à 2020



Graphique 59 : Ecart des réalisations par rapport aux normes de 2013 à 2020



Indication : Les couleurs verte et rouge indiquent respectivement le respect et le non-respect du critère.

**IV. TENUE EFFICACE DE LA COMPTABILITÉ
ET GESTION DE LA TUTELLE ET RENFORCEMENT
DES RELATIONS ÉCONOMIQUE,
FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE**

Chapitre

IV.1. Situation des assurances

Points saillants :

- **Croissance continue des primes d'assurances : +12,6% en moyenne par an**

Commentaire général :

Sur la période sous revue, le marché des assurances a connu une croissance continue de son chiffre d'affaires. En effet, cette hausse des **primes d'assurances** est continue depuis 2012 avec une variation annuelle moyenne de 12,6%. Ces primes se sont établies en 2021 à 124,9 milliards de francs CFA contre 108,4 milliards de francs CFA en 2020, en progression de 15,2%.

Le taux de sinistre sur prime est passé de 39,5% en 2020 à 39,3% en 2021. La sinistralité reste largement inférieure à la norme communautaire de 65% de la zone de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

Les indemnisations des sinistres progressent continuellement sur la période. En effet, les prestations de sinistres ont atteint 49,1 milliards de francs CFA en 2021 contre 19,4 milliards de francs CFA en 2012. Le taux de progression annuelle entre 2012 et 2021 est de 10,9% en moyenne.

Les commissions servies aux intermédiaires ont connu une croissance continue en moyenne annuelle de 16,1% sur la période sous revue, passant de 3,6 milliards de francs CFA à 14,0 milliards de francs CFA. Le taux de commissions s'est situé à 10,1% en moyenne et est inférieur au taux réglementaire de 20% des primes émises sur la période.

De 2020 à 2021, les commissions ont progressé de 25,0%. Le taux de commissions du marché est de 11,2% en 2021.

Notes méthodologiques :

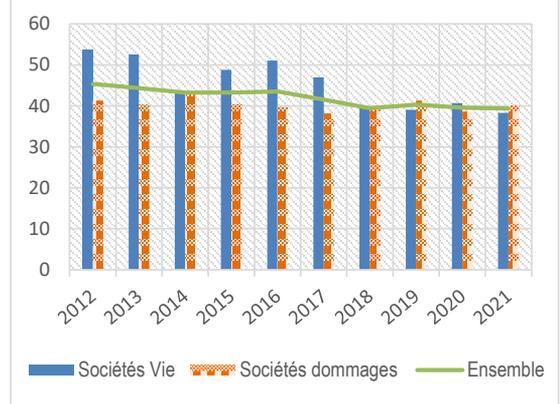
Taux de sinistre sur prime ou sinistralité : C'est la part que représente la charge des sinistres dans les primes de l'exercice.

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

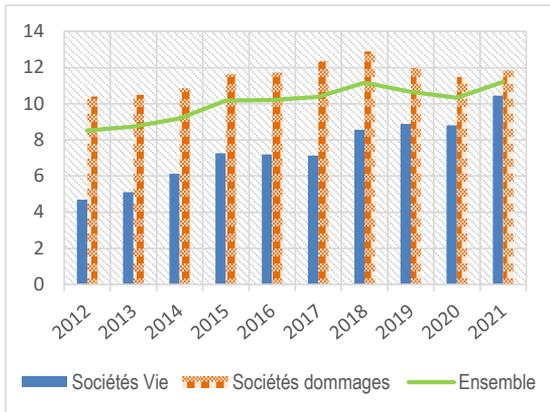
Graphique 60 : Taux de croissance de primes par année en %



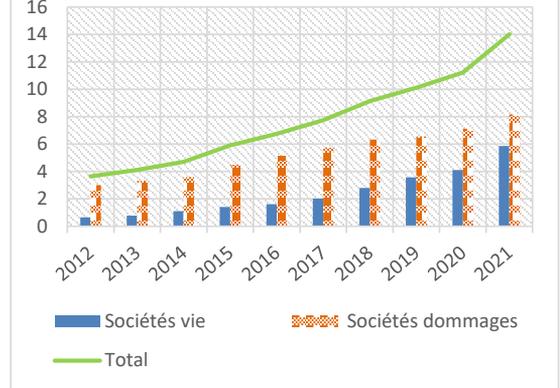
Graphique 61 : Taux de sinistres sur prime par année en %



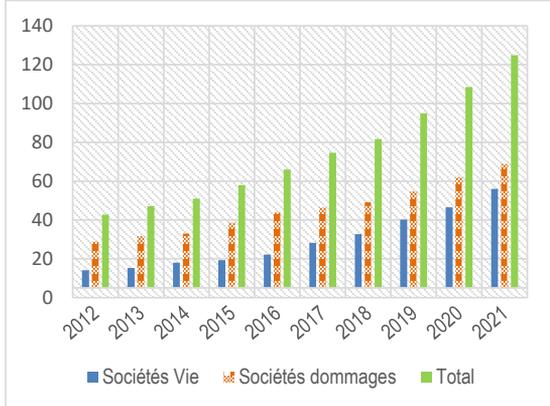
Graphique 62 : Taux de commissions par année en %



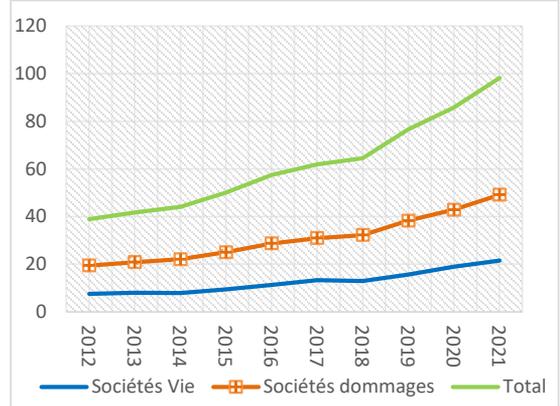
Graphique 63 : Evolution des commissions en milliards de francs CFA



Graphique 64 : Evolution des primes d'assurances en milliards de francs CFA



Graphique 65 : Evolution des prestations de sinistres en milliards de francs CFA



IV.2. Situation des assurances (suite)

Points saillants :

- Hausse de 25,6% en moyenne par an des arriérés de primes de 2015 à 2021
- Marge de solvabilité de 4,4 fois la marge minimale en 2021

Commentaire général :

Les frais généraux sont passés de 10,4 milliards de francs CFA en 2012 à 22,5 milliards de francs CFA en 2021 avec une variation annuelle moyenne de 9,0%. En accroissement de 5,6% par rapport à 2020, ils représentent 18,0% des primes émises nettes en 2021.

Les arriérés de primes du marché des assurances ont connu une évolution en deux phases sur la période sous revue. De 2012 à 2015, ils ont régressé de 33,7% en moyenne par an pour se situer à 3,8 milliards de francs CFA. Sur la période 2015 à 2021, ils connaissent un accroissement annuel moyen de 25,6%.

Depuis 2012, **les engagements réglementés** sont en progression continue passant de 66,7 milliards de FCFA à 218,3 milliards de francs CFA en 2021, soit une variation annuelle moyenne de 14,1%. En 2021, ils se sont accrus de 19,8% par rapport à 2020.

L'évolution **des placements** des sociétés d'assurances suit le même rythme que celle des engagements réglementés. En effet, ils sont passés de 76,4 milliards de francs CFA en 2012 à 243,2 milliards de francs CFA en 2021, soit une hausse annuelle moyenne de 14,0%.

Les sociétés d'assurances burkinabè couvrent leurs engagements pris auprès des assurés et des agents par des actifs admis par le code des assurances. En effet, le taux de couverture est resté toujours supérieur à 100%. La couverture des engagements réglementés est de 117,4% en moyenne par an sur la période sous revue.

La marge de solvabilité agrégée donne une idée de la solidité financière du marché des assurances. Sur la période, le ratio d'appréciation de cette marge se situe à 367,3% en moyenne par an. Pour l'exercice 2021, la marge disponible s'élève à 77,6 milliards de francs CFA, en progression de 0,5% par rapport à 2020. Cette marge disponible est suffisante au plan réglementaire car, en 2021, elle représente 4,4 fois la marge minimale exigée

Notes méthodologiques

Arriérés : Ce sont les créances sur les assurés et les agents d'assurances.

Article 13 : « la prise d'effet du contrat est subordonnée au paiement de la prime par le souscripteur. Il est interdit aux entreprises d'assurance, ..., de souscrire un contrat d'assurance dont la prime n'a pas été payée... »

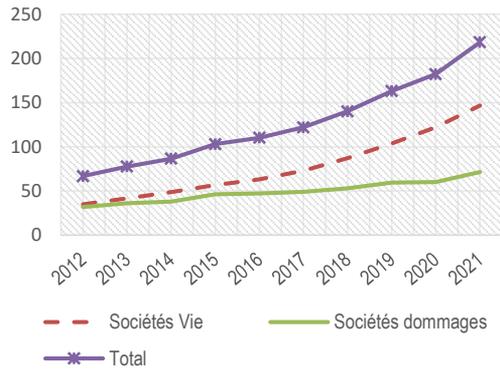
Primes émises nettes : Primes émises hors taxes

Les engagements réglementés représentent l'épargne constituée par les sociétés d'assurances pour couvrir les engagements pris auprès des assurés.

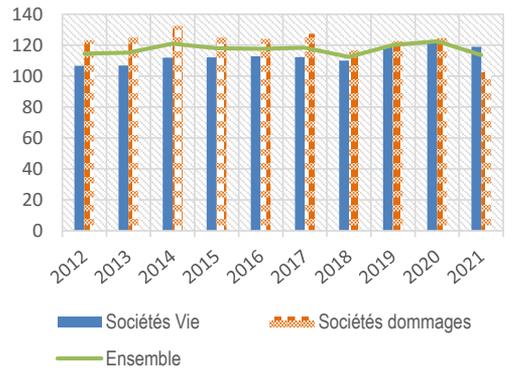
La marge de solvabilité agrégée donne une idée de la solidité financière du marché.

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCPC 2021

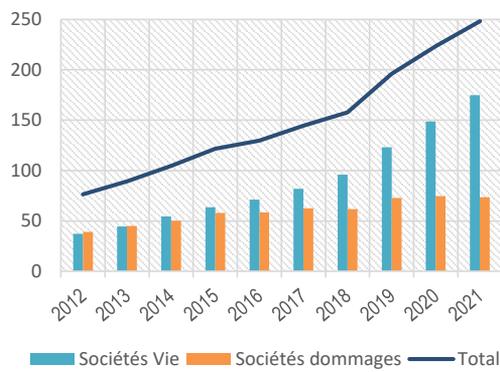
Graphique 67 : Les engagements réglementés en milliards de francs CFA



Graphique 68 : Le taux de couverture des engagements réglementés en %



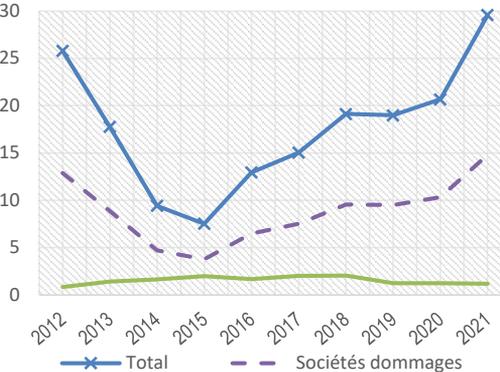
Graphique 69 : Les placements des sociétés d'assurances en milliards de francs CFA



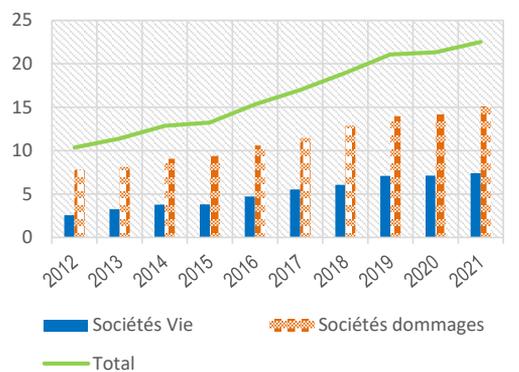
Graphique 70 : La marge de solvabilité en milliards de francs CFA



Graphique 71 : Evolution des arriérés des primes en milliards de francs CFA



Graphique 72 : Taux de frais généraux par année en %



IV.3. Indicateurs des Systèmes financiers décentralisés

Points saillants :

- **Augmentation du nombre des SFD de la forme sociétaire entre 2013 et 2021 de 14,0% en moyenne par an**
- **Hausse de 13,5% du nombre de membres/clients en 2021**
- **Baisse de 10,5% des crédits en souffrance en 2021**

Commentaire général

Sur la période 2013-2018, le nombre de SFD est passé de 154 à 129, soit une baisse de 3,5% en moyenne par an. Cette baisse a surtout été induite par des actions d'assainissement du secteur, conduisant à la liquidation des structures mutualistes défailtantes d'une part et à la fusion de certains SFD en réseau d'autre part. En revanche, de 2018 à 2021, le nombre de SFD a connu une augmentation moyenne annuelle de 1,3%. En 2021, le nombre de SFD est resté stable par rapport à 2020 (134).

Le nombre de membres a connu une augmentation de 13,5% en 2021 pour se situer à 1 517 863 membres. En 2019, le nombre de membres a connu une baisse de 41,2% par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique entre autres par la fermeture des comptes inactifs au niveau du Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB). En 2021, plus de la moitié des membres des SFD sont des hommes (51,0%) suivis des femmes (33,7%) et des personnes morales (15,3%).

L'encours de l'épargne a augmenté de façon continue sur la période 2013 à 2021 avec une variation annuelle moyenne de 11,0%. En effet, le montant des dépôts est passé de 158,8 milliards de francs CFA en 2013 à 329,4 milliards de francs CFA en 2021. Cette situation traduit la confiance des membres envers les structures de microfinance.

L'encours de crédit a connu une hausse annuelle moyenne de 12,9%, passant de 103,4 milliards de francs CFA en 2013 à 272,2 milliards de francs CFA en 2021. Il connaît une augmentation de 25,8% entre 2020 et 2021.

Au cours de la période 2013-2020, les SFD ont rencontré des difficultés dans le recouvrement des crédits accordés. Les créances en souffrance ont augmenté sur cette période, passant de 5,1 milliards de francs CFA à 12,7 milliards de francs CFA, soit une croissance moyenne par an de 16,2%. Cependant en 2021, elle baisse à 11,4 milliards de francs CFA, soit une régression de 10,5% par rapport à 2020, cela explique un effort des SFD dans le recouvrement des crédits accordés.

Le nombre de contrôles sur place effectués sur la période est inférieur au niveau général souhaité conformément à la stratégie nationale d'inclusion financière. En 2021, sur 45 missions d'inspection programmées, 42 missions ont été réalisées, contre 31 missions sur 35 programmées en 2020. Aussi, 11 missions de suivi des recommandations ont été effectuées soit une hausse de 83,3% par rapport à 2020 (+5 missions). Cette hausse explique l'effort de la DGTCP dans l'exécution de sa mission de supervision des SFD malgré le contexte sécuritaire actuel.

Notes méthodologiques

Crédit en souffrance : les créances dont au moins une échéance est restée impayée.

Sources statistiques : DGTCP/Annuaire statistique 2021

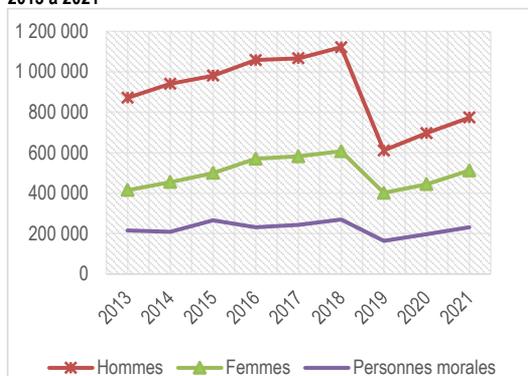
Tableau 13 : Nombre de SFD de 2013 à 2021

Nature	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020-2021	Variation annuelle moyenne 2013-2021
IMCEC	133	132	120	113	113	106	103	103	103	0,0%	-3,1%
Associations	14	14	9	11	10	11	11	11	11	0,0%	-3,0%
Sociétés	7	7	6	9	11	12	18	20	20	0,0%	14,0%
Total	154	153	135	133	134	129	132	134	134	0,0%	-1,7%

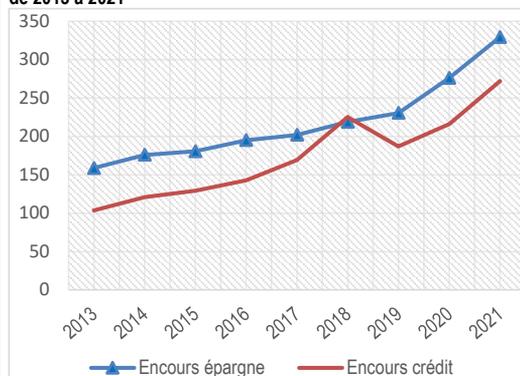
Tableau 14 : Situation des créances en souffrance de 2013 à 2021

Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020-2021 en %	Variation annuelle moyenne 2013-2021 en %	
Créances en souffrance en milliards de francs CFA		5,1	5,8	6,5	6,5	7,2	7,7	9,2	12,7	11,4	-10,5%	10,5%
Taux de créance en souffrance (%)		4,9	4,8	5,1	4,5	4,3	3,4	4,9	5,9	4,2		

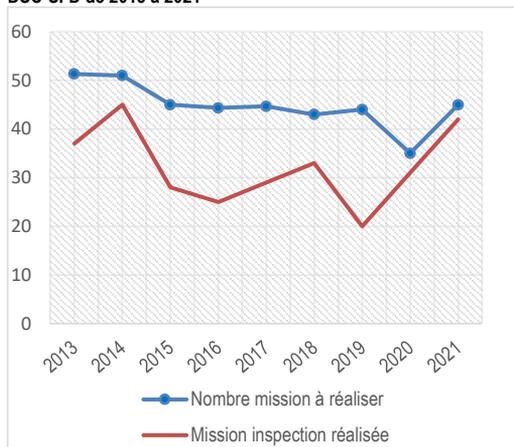
Graphique 73 : Evolution du nombre de membres/clients des SFD de 2013 à 2021



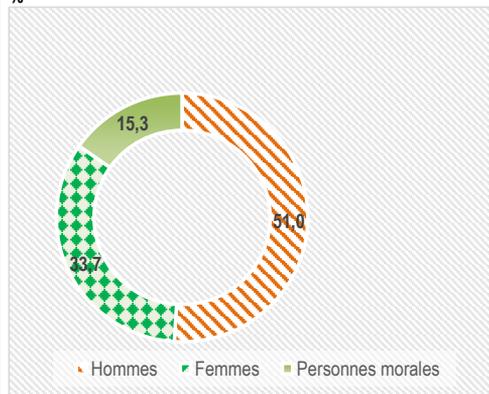
Graphique 74 : Evolution de l'encours crédits/encours dépôts des SFD de 2013 à 2021



Graphique 75 : Evolution du nombre de mission réalisé par la DSC-SFD de 2013 à 2021



Graphique 76 : Répartition des membres suivant le genre en 2020 en %



Dans les statistiques des SFD, le genre se compose des hommes, des femmes et des personnes morales

IV.4. Fonds nationaux

Points saillants :

- **Hausse des recettes (+23,5% en moyenne par an) et des dépenses (+20,4% en moyenne par an) des Fonds Nationaux de Financement de 2015 à 2021**
- **Baisse des dépôts de garanties reçus passant de 46,4 milliards de francs CFA en 2020 à 1,8 milliards de francs CFA en 2021.**
- **Baisse des impayés des Fonds Nationaux de Financement en 2021 (-26,0%)**

Commentaire général

Les recettes des Fonds nationaux (FN) ont augmenté en moyenne de 47,1% par an sur la période 2015-2021 passant de 40,5 milliards de francs CFA à 409,4 milliards de francs CFA. Par rapport à 2020, ces recettes ont connu une hausse de 52,8% en 2021.

Les subventions autres que celles de l'Etat ont contribué plus aux recettes totales des FN en 2015 (45,8%) et en 2016 (34,0%). Les subventions de l'Etat sont les plus prononcées de 2017 à 2021. En 2021, les emprunts ont plus contribué à 42,8% des recettes.

Les dépenses ont évolué dans le même sens que les recettes avec une augmentation annuelle moyenne de 40,6% sur la période 2015-2021. En effet, elles passent de 35,5 milliards de francs CFA en 2015 à 274,0 milliards de francs CFA en 2021. En rapport avec 2020, elles ont connu une hausse de 52,9% en 2021.

Par nature de dépenses, les charges de fonctionnement ont connu la plus forte croissance annuelle moyenne (+69,5%) devant les charges de financement (+36,9%) tandis que les dépenses d'investissement ont baissé en moyenne de 2,1% par an de 2015 à 2021.

Les FN ne sont pas en mesure de couvrir leurs charges de fonctionnement à partir de leurs recettes propres sur la période 2015-2021. En effet, le taux d'autofinancement est passé de 82,9% en 2015 à 81,7% en 2021 pour une norme de 100%. Toutefois, en 2015 les Fonds nationaux de financement (FNF) ont globalement couvert leurs dépenses de fonctionnement à partir de leurs recettes propres (109,0%) en lien avec les taux d'autofinancement du FBDES (794,7%) et du FAARF (122,6%). Quant aux Fonds d'Etat (FE), aucun n'a respecté cette norme sur la période. En 2021, le taux d'autofinancement des FN ressort à 81,7% contre 59,5% en 2020.

Entre 2015 et 2018, la situation des impayés⁵ des FNF a connu une détérioration de 95,3%, passant de 2,8 milliards de francs CFA à 20,7 milliards de francs CFA. Cela s'explique par la prise en compte progressive des données de l'ensemble des FN. La situation des impayés par rapport à 2020 s'est améliorée de 26,0% en 2021 passant de 40,0 milliards de francs CFA à 29,6 milliards de francs CFA.

Notes méthodologiques

Fonds nationaux de financement (FNF) : c'est une composante des Fonds Nationaux (FN) dont l'objet est de faire du crédit pour le financement des activités de développement à la base

Fonds d'Etat (FE) : c'est une composante des Fonds Nationaux (FN) ayant pour objet le financement sans contrepartie des activités.

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

⁵ Correspondent aux crédits non remboursés dans les délais

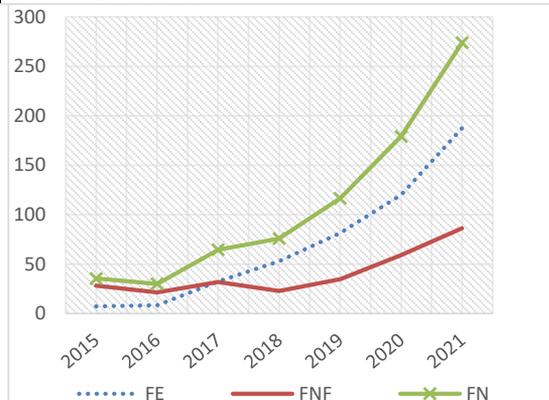
Tableau 15 : Part des natures des recettes dans les recettes totales de 2015 à 2021 en %

Nature des recettes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes Propres Générées (RPG)	7,2	10,8	8,6	7,9	5,2	16,0	16,6
Subvention de l'Etat	8,3	8,4	35,6	29	10,1	19,0	9,8
Autres Subventions	45,8	34	14,7	6,4	14,4	7,5	5,4
Emprunts	2,1	2,1	2,1	26,6	35,1	17,7	42,8
Recouvrement des prêts (en principal)	23,4	30	11,2	8,2	6,9	6,1	5,8
Dépôts de garanties reçus	2	2,6	0,9	0,6	0,5	17,3	0,4
Fonds de dotation	0	0	0,2	0	0	0,0	0,0
Ressources affectées	0	0	0	0,1	1,1	2,4	0,6
Cession d'éléments d'actifs	0	0	0	0,6	0	0,0	0,0
Résultat (n-1)	11,3	12	26,8	20,6	26,7	14,0	18,6
Total	100						

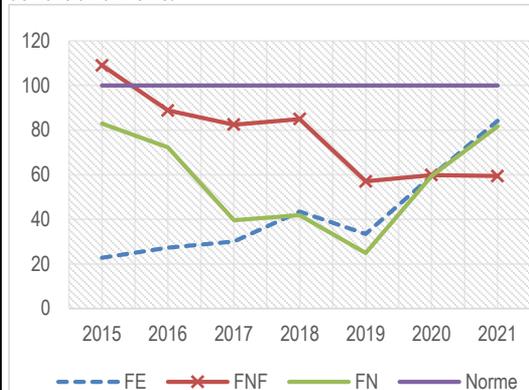
Graphique 77: Evolution des recettes des Fonds Nationaux de 2015 à 2021 en milliards de francs CFA



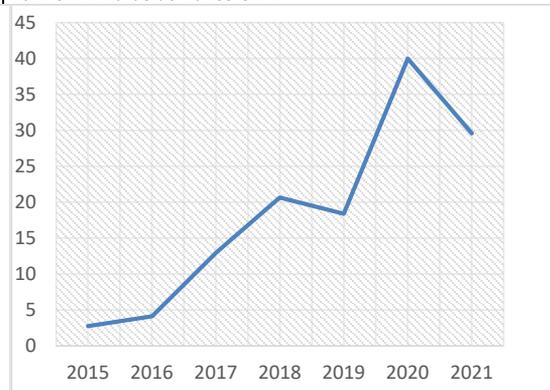
Graphique 78: Evolution des dépenses des Fonds Nationaux de 2015 à 2021 en milliards de francs CFA



Graphique 79: Taux d'autofinancement des Fonds Nationaux de 2015 à 2021 en %



Graphique 80: Evolution de la situation des impayés des FNF de 2015 à 2021 en milliards de francs CFA



IV.5. Etablissements Publics de l'Etat

Points saillants :

- **Baisse du nombre des EPE de 7,1% entre 2020 et 2021**
- **Prédominance de la subvention de l'Etat dans les recettes des EPE (55,7% en moyenne par an)**
- **Baisse de la proportion des EPE ne respectant pas la norme d'autofinancement ($\geq 20\%$) de 56,4% en 2020 à 36% en 2021**

Commentaire général :

De 2012 à 2021, le nombre des EPE est passé de 71 à 92, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 2,9%. Cette hausse s'est accentuée en 2019 et 2020, en lien avec l'augmentation du nombre des EPE du secteur de l'Education, de l'enseignement et de la formation professionnelle. Néanmoins, le nombre des EPE s'est réduit entre 2020 et 2021 passant de 99 à 92 soit une régression de 7,1%. Cette baisse est liée notamment à la mise en œuvre de la mesure de rationalisation des EPE dans le secteur de l'éducation, de l'enseignement et de la formation professionnelle. Ainsi, il s'est agi du regroupement des huit (8) Ecoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP) en une seule structure ainsi que de la fusion de l'IDS et de l'ENSK pour donner l'ENS. Par ailleurs, il est à noter la transformation de l'AMVS en Société d'économie mixte.

Les recettes totales des EPE sont portées essentiellement par la subvention de l'Etat avec un poids annuel moyen de 55,7%. Cela montre une forte dépendance des EPE à la subvention de l'Etat. Cette dépendance est plus prononcée dans les secteurs de l'Education et de la Santé. En effet, les EPE du secteur de l'éducation sont confrontés à une concurrence du privé qui a entraîné une faible proportion des recettes propres générées dans ce secteur avec un poids annuel moyen de 10,8%. S'agissant du secteur de la santé, l'application de la loi portant Fonction Publique Hospitalière (FPH) a induit une hausse de la subvention de l'Etat en 2020.

En 2021, à la suite de la réduction du nombre des EPE du secteur de l'éducation et de celui de l'hydraulique, la prépondérance de la subvention de l'Etat dans les recettes totales s'est atténuée. En effet, la subvention de l'Etat a connu une baisse de 9,0% par rapport à 2020, d'où une baisse de la part contributive de l'Etat passant de 61,5% en 2020 à 53,4%. Cette baisse est en lien avec le nombre décroissant des EPE fonctionnels, bénéficiaires de la subvention de l'Etat, soit 86 en 2021 contre 94 en 2020.

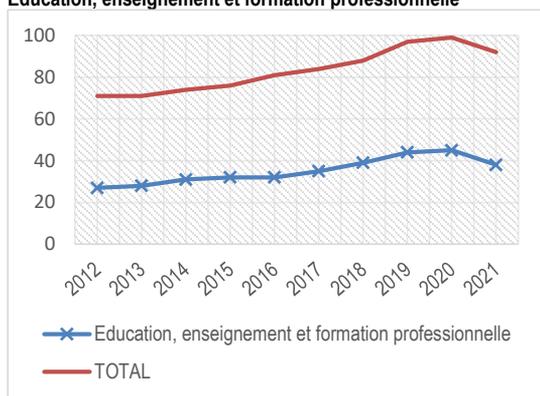
En 2021, l'effet conjugué de la hausse des recettes propres (+15,4%) et de la baisse des dépenses de fonctionnement (-3%) a induit une hausse du taux moyen d'autofinancement passant de 29,8% en 2020 à 33,9%. Les taux d'autofinancement moyens de l'ensemble des cinq secteurs d'activités ont connu des hausses de 2020 à 2021. En 2021, ils vont de 22,9% pour le secteur de l'hydraulique à 58,5% pour le secteur de prestation de service. En somme, 36% des EPE ne respectent pas la norme d'autofinancement de 20% contre 56,4% en 2020.

Notes méthodologiques :

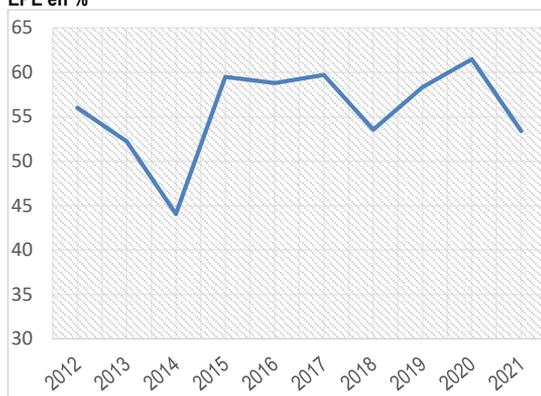
Taux d'autofinancement : Rapport entre les recettes propres et les dépenses de fonctionnement après déduction des présalaires et pécules des élèves fonctionnaires.

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

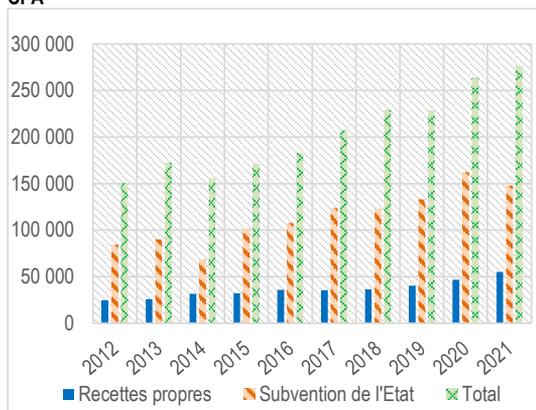
Graphique 72 : Evolution du nombre des EPE dont celui du secteur Education, enseignement et formation professionnelle



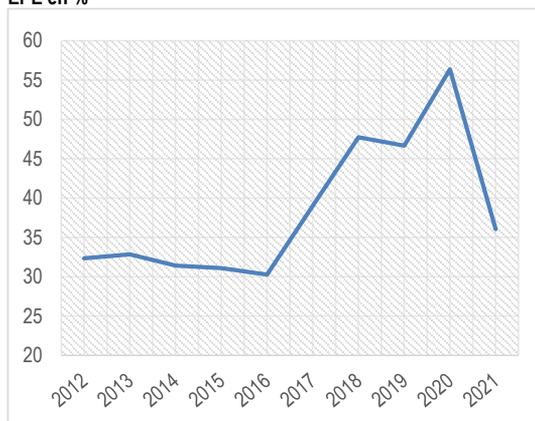
Graphique 73 : Part de la subvention de l'Etat dans les recettes des EPE en %



Graphique 74 : Situation des recettes des EPE en milliards de francs CFA



Graphique 75 : Part de la subvention de l'Etat dans les recettes des EPE en %



IV.6. Opérations financières des Collectivités Territoriales⁶

Points saillants :

- **Prédominance des dons dans les recettes des Collectivités Territoriales (CT) de 2015 à 2021 (87,3% en moyenne par an)**
- **Prédominance de « l'utilisation des biens et services » dans les charges de 2015 à 2021 (49,9% en moyenne par an)**

Commentaire général :

Les recettes des collectivités territoriales (CT) ont progressé de façon continue, passant de 72,1 milliards de francs CFA en 2015 à 171,6 milliards de francs CFA en 2021, soit un taux de croissance annuel moyen de 15,5%. Elles sont dominées par les dons (87,3%). Par type de collectivités, la part contributive moyenne des communes rurales est la plus importante (53,8%), en lien avec leur nombre⁷. Par région administrative, le Centre et les Hauts Bassins, abritant les communes à statut particulier, mobilisent en moyenne 31,2% des recettes des Collectivités Territoriales sur la période 2015-2021. La région du centre a la plus grande contribution avec un poids annuel moyen de 20,3% suivi des Hauts Bassins avec une part contributive annuelle moyenne de 10,8%.

Les dépenses sont constituées en moyenne par an de 50,6% de charges et de 49,4% de transactions sur actifs non financiers qui se résument aux acquisitions nettes d'actifs non financiers. Concernant les charges, l'utilisation des biens et services et la rémunération des salariés constituent les principales composantes, avec respectivement des proportions annuelles moyennes de 49,9% et 27,5%. Quant aux acquisitions nettes d'actifs non financiers, elles ont connu une croissance sur la période, excepté l'année 2019 où une contraction de 13,2% a été enregistrée. Par type de CT, les dépenses des communes rurales et des communes urbaines représentent respectivement 54,0% et 40,4 % en moyenne par an.

Les transactions sur actifs financiers et passifs sont restées positives sur la période 2015-2021, excepté 2018. La situation de 2018 est imputable aux acquisitions nettes d'actifs financiers (ANAF) qui se sont situées à -5,9 milliards de francs CFA, en lien avec l'exécution en 2018 des dépenses correspondant aux ressources transférées en 2017 dans le domaine de l'enseignement primaire et préscolaire.

Le solde net de gestion des opérations financières des CT est positif sur la période 2015-2021, passant de 36,2 milliards de francs CFA en 2015 à 105,1 milliards de francs CFA en 2021, traduisant une couverture des charges par les recettes.

En outre, les CT enregistrent une capacité de financement sur la période sauf en 2018.

Notes méthodologiques

Dons : conformément au MSFP 2014, les dons intègrent les transferts reçus de l'Etat et les recettes fiscales instituées par l'Etat au profit des Collectivités Territoriales.

Solde net de gestion : Il correspond à la différence entre les recettes et les charges et reflète la variation de la valeur nette issue des transactions.

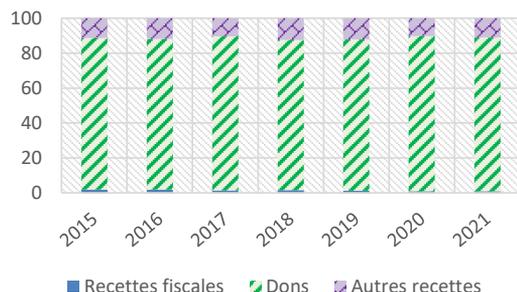
Capacité/Besoin de financement : C'est un indicateur synthétique de l'apport en ressources financières de l'Etat aux autres sous-secteurs de l'économie intérieure et au reste du monde. Il est égal au solde net de gestion moins l'investissement net des actifs non financiers ou aux recettes moins les dépenses ou encore à l'acquisition nette des actifs financiers moins l'accumulation nette des passifs issus de transactions

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCPC 2021

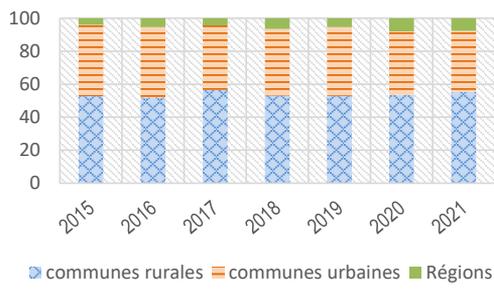
⁶ Classification TOFE sur la base du Manuel de Statistiques de Finances Publiques 2014 (MSFP 2014)

⁷ Les communes rurales représentent 83,0% de l'ensemble des collectivités territoriales.

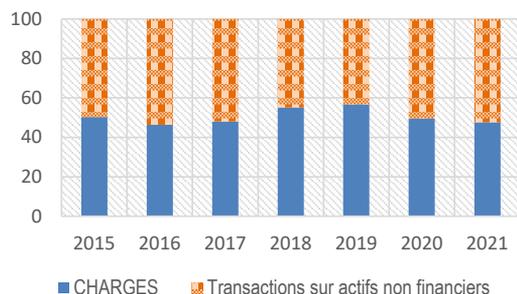
Graphique 76 : Structure des recettes des CT sur la période 2015-2021 en %



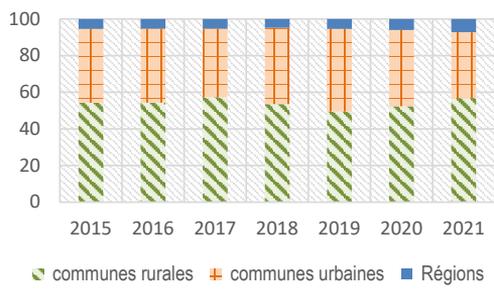
Graphique 77 : Structure des recettes par type de Collectivité Territoriale sur la période 2015-2021 en %



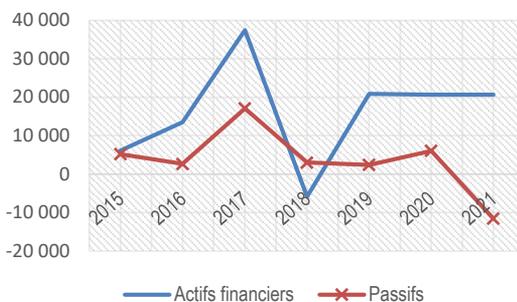
Graphique 78 : Structure des recettes des CT sur la période 2015-2021 en %



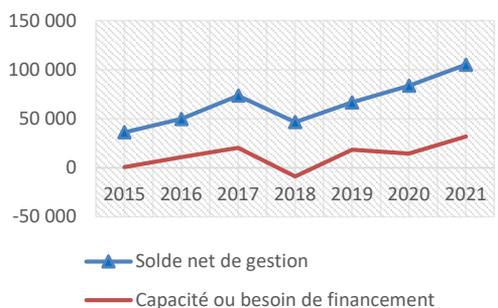
Graphique 79 : Structure des dépenses par type de Collectivité Territoriale en %



Graphique 80 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et l'accumulation nette des passifs sur la période 2015-2021 en millions de francs CFA



Graphique 81 : Evolution du solde net de gestion et du solde capacité ou besoin de financement des CT sur la période 2015-2021 en millions de francs CFA



IV.7. Comptes de dépôts des correspondants du Trésor

Points saillants :

- **Hausse globale du nombre de comptes des correspondants de 118,5% entre 2012 et 2021 passant de 3 141 à 6 862**
- **Prédominance des comptes des services administratifs en 2021 : 53,2%**

Commentaire général :

Sur la période 2012-2021, le nombre de comptes des correspondants ouverts dans les livres du Trésor est passé de 3 141 à 6 862, soit une hausse globale de 118,5%. Cet accroissement est dû à l'augmentation des comptes ouverts au profit des projets et ceux des services administratifs n'ayant pas de personnalité morale ni d'autonomie financière.

Ces comptes représentent respectivement 37,1% et 53,2% du nombre total de comptes à fin décembre 2021. L'augmentation des comptes au titre des projets est due à la création des nouveaux projets notamment au niveau des collectivités. S'agissant des comptes des services administratifs, ils sont ouverts pour la plupart par dérogation du Ministre en charge des Finances et ont pour principales sources d'approvisionnement des ressources provenant du budget de l'Etat.

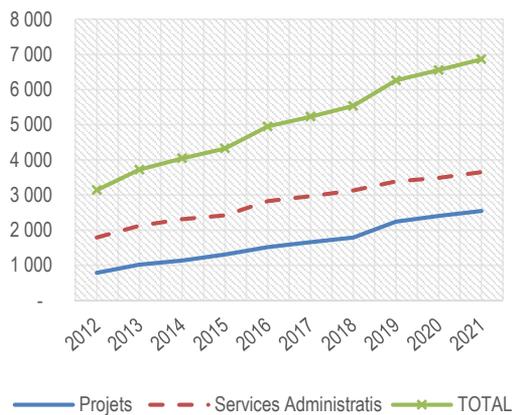
Jusqu'à fin 2021, il n'existe qu'un seul compte pour les déposants privés.

Notes méthodologiques :

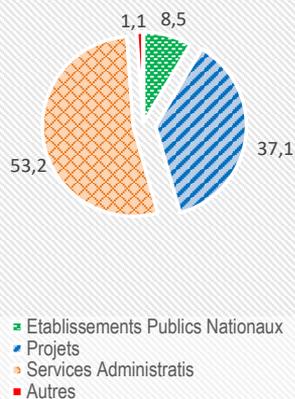
Correspondants du Trésor : Ce sont des personnes morales ou physiques et les organismes qui en application des lois et règlements ou en vertu de conventions, déposent à titre obligatoire ou facultatif des fonds au Trésor ou sont autorisés à effectuer des opérations de recettes ou des dépenses par l'intermédiaire des comptables du Trésor

Sources statistiques : Annuaire statistique DGTCP 2021

Graphique 82 : Evolution du nombre de comptes de correspondants



Graphique 83 : Proportion des comptes selon le statut du correspondant en 2021 en %



Glossaire

Concepts	Définitions
Adjudication	Technique permettant l'acquisition d'émissions de bons ou d'obligations par un système d'enchères
Agréé de change manuel	Toute personne physique ou morale installée sur le territoire d'un Etat membre de l'UEMOA ayant reçu un agrément du Ministre chargé des finances pour l'exécution des opérations de change manuel que pour l'achat et la vente de devises.
Appui budgétaire	Assistance qui ne s'inscrit pas dans le cadre de projets précis d'investissement ou de coopération technique mais correspond plutôt à des objectifs plus larges de développement macro-économique et/ou qui est fournie dans le but précis d'améliorer la balance des paiements du pays bénéficiaire et de mettre à sa disposition des devises. Cette catégorie comprend l'assistance en nature pour les apports de produits de base autres qu'alimentaires et les dons et prêts financiers permettant de payer ces apports. Elle comprend aussi les ressources correspondant aux annulations de dette publique
Arriérés	Créances sur les assurés et les agents d'assurances
Autres subventions dans les EPE	Ensemble des ressources financières accordées par les partenaires de l'établissement autres que l'Etat
Bons assimilables du trésor	Titres de créances à court terme émis par l'état par voie d'adjudication
Bureau de change manuel	Local de l'agréé de change manuel devant servir à l'exercice de l'activité de change manuel
Bureau de transfert d'argent	Local de sous-agent devant servir à l'exercice de l'activité de transfert rapide d'agent
Couverture des engagements réglementés	Rapport des actifs admis sur les engagements réglementés. Ce taux doit être supérieur à 100%.
Créances en souffrance	Créances dont au moins une échéance est restée impayée depuis plus de quatre-vingt-dix jours
Dépenses	Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital
Dépenses d'investissement et d'équipement	Dépenses ayant contribué à l'augmentation du patrimoine entendu au sens comptable (constructions, achats de biens durables)
Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'acquisition de biens et services inhérents au fonctionnement de l'administration publique centrale
Dépenses de personnel	Constituées des éléments de rémunération des agents de l'administration publique centrale
Dépenses de transferts courants	Ressources allouées sans contrepartie par l'administration publique centrale à ses démembrements, aux ménages, aux institutions sans but lucratif et aux autorités supranationales
Dépenses en capital	Dépenses d'investissement. Elles sont, en principe, destinées à l'acquisition de biens de capital fixe, de stocks stratégiques ou d'urgence, de terrains ou d'actifs incorporels ; elles concernent aussi les

Concepts	Définitions
	paiements sans contrepartie ayant pour but de permettre aux bénéficiaires d'acquérir des biens de capital. Cependant, l'acquisition par l'Etat de biens de capital pour les entreprises publiques est considérée comme une prise de participation et enregistrée en prêts nets. Les dépenses en capital sont regroupées selon l'origine du financement (ressources propres ou ressources extérieures, ces dernières portant sur l'ensemble du programme d'investissement public). On distingue également les investissements directement exécutés par les administrations publiques et les transferts en capital effectués par elles
Dépôts de garantie reçus	Somme d'argent ou tout autre document demandé par la structure de microfinance lors de la signature d'un dossier de crédit pour sécuriser ledit dossier qu'elle consent à un particulier. Cette garantie permet à la structure de récupérer les sommes prêtées en cas de défaillance de l'emprunteur
Dettes	Montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs qui comportent l'obligation pour le débiteur de rembourser le principal et/ou verser des intérêts, à un ou plusieurs moments futurs, et qui sont dus à des résidents d'une économie par des personnes ou entités de la même économie et/ou d'autres économies.
Dettes bilatérales	Ensemble des dettes contractées à une date donnée par un État auprès d'un autre État
Dettes extérieures	Montant à une date donnée des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à un versement des résidents d'un pays vis-à-vis des non-résidents, comportant obligation de remboursement du principal avec ou sans paiement d'intérêt
Dettes intérieures	Ensemble des dettes contractées auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimées en monnaie locale
Dettes multilatérales	Ensemble des dettes contractées par un État auprès d'un groupe d'États ou d'une Institution financière internationale (Banque mondiale, FMI), des banques de développement régionales (comme la Banque africaine de développement) et autres institutions multilatérales (comme le Fonds européen de développement)
Dettes publiques	Dettes résultant d'emprunts contractés par l'Etat ou ses démembrements auprès d'entités résidentes et/ou non résidentes
Dettes publiques extérieures	Ensemble des prêts contractés par les pouvoirs publics d'un pays auprès de créanciers (privés ou publics, bilatéraux ou multilatéraux) extérieurs
Encours de crédit	L'encours de crédit est le cumul des crédits accordés non encore remboursés. Est considérée comme une opération de crédit, tout acte par lequel un système financier décentralisé met, à titre onéreux, des fonds à la disposition d'un membre ou d'un client à charge pour ce dernier de les rembourser à l'échéance convenue.
Encours de la dette	Montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés
Encours épargne	Sont considérés comme épargne, les fonds, autres que les cotisations et contributions obligatoires, recueillis par le système financier décentralisé auprès de ses membres ou de sa clientèle avec le droit d'en disposer dans le cadre de son activité, à charge pour lui de les restituer à la demande des déposants selon les termes convenus. L'encours d'épargne est le cumul des dépôts net reçus par la structure
Engagement	C'est l'acte initial de la procédure normale de l'exécution des dépenses publiques. C'est la décision prise par l'autorité qui habilite à cet effet

Concepts	Définitions
	(l'Ordonnateur) pour prélever une partie des crédits budgétaires et poser un acte qui doit entraîner une dette à la charge de l'Etat ou des organismes publics (EPE, CT)
Engagements réglementés	Provisions techniques (PT) brutes de recours et de réassurance ainsi que les dettes privilégiées, couvertes par des actifs sûrs, liquides, rentables (ou en accord avec la réglementation), diversifiés
Excédent d'exécution budgétaire N-1	Constate l'excédent de l'exercice précédent arrêté après la journée complémentaire. Il est égal à la différence entre le total des recettes recouvrées et celui des dépenses mandatées de l'exercice précédent
Exportations de biens et services	Valeur de tous les biens et services marchands fournis au reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services non facteurs. La valeur des revenus des facteurs et de la propriété (autrefois qualifiés de services, y compris les revenus des facteurs), comme le produit des placements, les intérêts et le revenu du travail, en est exclue
Facilité élargie de crédit	Instrument utilisé par le FMI en vue d'apporter une aide financière aux pays qui connaissent des difficultés prolongées de balance des paiements. Pour le cas du Burkina Faso, le FMI apporte des appuis budgétaires (dons et prêts) à travers le programme FEC. Des critères sont mis en place et leur respect constitue le déclenchement des décaissements des différents financements extérieurs
Financement	<p>Le financement total est égal au déficit ou à l'excédent des opérations de l'Etat sur la base caisse. Il représente les variations des engagements de l'Etat au titre de ses remboursements futurs et celles de ses avoirs liquides, qui lui sont nécessaires pour couvrir les différences entre ses décaissements et ses encaissements. Le financement recouvre les opérations par lesquelles les administrations publiques contractent des emprunts et les remboursent, ou reçoivent des dépôts de tiers pour gérer leurs liquidités. Il comprend aussi la variation nette des avoirs que ces administrations détiennent sous forme de monnaie et de dépôts.</p> <p>Les opérations de financement ont la même fonction que les recettes et les dons : elles permettent à l'Etat d'engager des dépenses. Mais, une opération de financement crée une dette que l'Etat devra rembourser</p>
Fonds d'Etat	C'est une composante des Fonds nationaux (FN). Ils ont pour objet le financement sans contrepartie des activités s'inscrivant dans leur champ de compétence
Fonds de dotation	Fonds mis à la disposition des FNF afin de commencer leurs activités
Fonds nationaux de financement	C'est une composante des Fonds nationaux (FN) dont l'objet principal est de faire du crédit pour le financement des activités de développement à la base
Frais généraux	Frais engagés par l'assureur pour faire face aux frais de fonctionnement (frais de personnel, loyers, copies, travaux, fournitures et services extérieurs, transports et déplacements... ;)
Groupement	Ensemble des associations et des entreprises ayant un compte au sein de la structure de microfinance
Hors trésor	Ensemble des agents de la DGTCF qui travaillent en dehors du réseau du trésor. Ils sont constitués des agents en disponibilité, en détachement ou mis à disposition
Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit	Groupement de personnes, doté de la personnalité morale, sans but lucratif et à capital variable, fondé sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle et ayant principalement pour objet de collecter l'épargne de ses membres et de leur consentir du crédit

Concepts	Définitions
Intérêts dus	Charges de la dette contractée vis-à-vis des agents économiques résidents et non-résidents
Liquidation	C'est la seconde phase de la procédure normale de la dépense publique. Elle consiste à vérifier la réalité de la dette et à arrêter le montant de la dépense. Elle comporte : <ul style="list-style-type: none"> - la certification du service fait, par laquelle l'ordonnateur atteste la conformité de l'engagement de la livraison ou de la prestation ; - la détermination du montant de la dépense au vu des titres ou décisions établissant les droits acquis par les créanciers.
Loi de finances initiale	Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État. Elle comprend deux parties distinctes : <ul style="list-style-type: none"> - Dans la première partie, elle autorise la perception des ressources publiques et comporte les voies et moyens qui assurent l'équilibre financier. - Dans la seconde partie, elle fixe pour le budget général le montant global des crédits applicables aux services votés et arrête les autorisations nouvelles par titre et par ministère ; elle autorise, en distinguant les services votés des opérations nouvelles, les opérations des budgets annexes et les opérations des comptes spéciaux du Trésor. <p>La loi de finances initiale doit être votée avant le début de l'année à laquelle elle se rapporte.</p>
Loi de finances rectificative	Loi modifiant en cours d'année, les dispositions de la loi de finances initiale de l'année (appelée aussi "collectif").
Marge de solvabilité	C'est le rapport entre la marge au bilan et la marge minimale, voir article 337-1 du code des assurances.
Marge réglementaire	C'est la marge minimale calculée selon les règles édictées par le Code CIMA en ses articles 337-2 (pour les sociétés non vie), 337-3 (pour les sociétés vie) et 337-4 (pour les sociétés mixtes).
Obligations assimilables du trésor	Titres de créances à moyen et long terme, émis par l'Etat par voie d'adjudication.
Obligations du trésor	Titre à moyen et long terme, négociables sur toute l'étendue du territoire des membres de l'UEMOA, émis par les états membres de l'Union
Placements	Investissements opérés par la société d'assurance. Ces investissements doivent se faire selon les dispositions de l'article 335-1
Prestation	Somme payable par la société d'assurances au demandeur, au cessionnaire, au créancier gagiste ou au bénéficiaire lorsque se réalise un sinistre couvert par la police
Produit intérieur brut	Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut se définir de trois manières : <ul style="list-style-type: none"> - le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ; - le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations.

Concepts	Définitions
	- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.
Provisions techniques	Provisions constituées pour faire face aux sinistres futurs pour les risques dont la prime a déjà été encaissée. Elles doivent répondre au principe imposé par le législateur qui est celui des engagements réglementés et doivent à tout instant être représentées par des actifs équivalents.
Réalisations quantitatives	Elles servent de référence pour suivre l'évolution des variables macroéconomiques telles que les agrégats monétaires, les réserves internationales, les soldes budgétaires et les emprunts extérieurs, par rapport aux objectifs inscrits dans le programme du pays. Les programmes appuyés par la FEC visent à préserver les dépenses sociales et les autres dépenses prioritaires, notamment par la fixation d'objectifs quantitatifs explicites lorsque cela est possible
Recettes propres des EPE	Ensemble des recettes qui sont générées par les activités de l'établissement. Elles ne doivent inclure ni l'excédent d'exécution budgétaire de l'exercice n-1, ni les subventions accordées par les autres partenaires, ni les reports sur exercices antérieurs (excédent de trésorerie, recouvrement des restes à recouvrer des exercices antérieurs). Il s'agit des recettes propres effectivement recouvrées et mentionnées dans le compte de gestion
Remboursement des emprunts	Il concerne la provision des établissements ayant contracté des emprunts dans le cadre de leurs investissements ou de toute autre opération
Repères structurels	Ils aident à suivre l'application des réformes macroéconomiques essentielles dont dépend la réalisation des objectifs du programme et les progrès accomplis par rapport à ces repères sont évalués lors de revues du programme. Les réformes en question varient d'un programme à l'autre et peuvent comprendre, par exemple, l'amélioration du fonctionnement du secteur financier, la mise en place de dispositifs de protection sociale ou une meilleure gestion des finances publiques
Résultat n-1 des FN	Différence entre les recettes et les dépenses de l'année précédente
Service de la dette	Principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée
Sinistre	Événement (incendie, décès...) qui fait jouer les garanties du contrat : indemnité, capital ou rente
Solde budgétaire global	Capacité/besoin de financement, corrigé (e) de la réorganisation des transactions sur actifs financiers et passifs réputées servir les objectifs de la politique générale (prêts en appui de politiques). Les prêts en appui de politiques sont ajoutés aux charges. Le produit de la privatisation tiré de la vente d'actifs non financiers et le remboursement des prêts sont inclus dans les transactions sur postes financiers dans le calcul du solde budgétaire global
Solde courant	Il est égal aux recettes courantes moins dépenses courantes. Ce solde indique l'effort consenti sur les ressources propres au profit de l'investissement public
Solde de base	Ce solde représente les recettes totales hors dons auxquelles il faut soustraire les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur

Concepts	Définitions
	ressources internes
Solde global	Capacité/besoin de financement, y compris les transactions sur actifs financiers et passifs liées aux objectifs de la politique économique. Les soutiens financiers accordés sous forme de crédits doivent être assimilés à des charges, mais tous les produits des privatisations (y compris la vente d'actifs fixes) doivent être inclus parmi les transactions sur actifs financiers
Solde global base engagement (déficit ou excédent)	Le solde global mesure l'écart entre les ressources (Recettes Totale et dons) et les dépenses (Dépenses Totales et prêts nets). (Excédent, si les ressources sont supérieures aux dépenses ; déficit, dans le cas contraire).
Solde global hors dons	Il est égal à la différence entre les recettes totales et les dépenses totales et prêts nets. Il indique véritablement l'ampleur de l'effort budgétaire nécessaire pour équilibrer la situation financière de l'État, sans avoir recours aux dons. De plus, il permet de tenir compte de la nature discrétionnaire et souvent difficilement prévisible des dons
Solde net de gestion	Il représente les recettes moins les charges. Le solde net de gestion est aussi égal à la variation de la valeur nette due à des transactions. C'est un indicateur synthétique de la viabilité des opérations financières de l'État.
Solde primaire	Ce solde représente la capacité/besoin de financement hors charge d'intérêts ou charge nette d'intérêts. Il est utilisé pour l'analyse de la viabilité de la dette nette
Solde primaire courant	Il est égal aux recettes courantes moins dépenses courantes hors charges de la dette. Il indique l'effort qui serait consenti sur les ressources propres au profit de l'investissement public si la charge de la dette ne devrait pas être payée.
Sous-agent	Conformément aux dispositions de l'Instruction n°13-11-2015 du 10 novembre 2015 de la BCEAO relative aux modalités d'exercice de l'activité de transfert rapide d'agent, un sous-agent est une personne morale ou physique à qui les intermédiaires agréés et les Systèmes financiers décentralisés donnent mandat pour exercer, pour leur compte et sous leur responsabilité, l'activité au sein de l'UEMOA
Soutenabilité de la dette	Situation dans laquelle un pays peut honorer toutes ses obligations en termes de service de la dette, maintenant et dans un futur déterminé, sans recourir à des restructurations de sa dette, sans accumuler d'arriérés et sans compromettre sa croissance économique.
Subventions de l'Etat dans les EPE	Ensemble des ressources financières accordées par l'Etat à l'établissement public.
Syndication ou appel public à l'épargne	Il désigne le processus par lequel une société, une institution ou un gouvernement (l'émetteur) vend des titres au public investisseur en faisant recours à des intermédiaires constitués en un syndicat de placement
Système financier décentralisé	Institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaire et habilitée aux termes de la loi N°023-2009 à fournir ces prestations.
Tableau des opérations Financières de l'Etat	Instrument statistique cohérent qui permet de mesurer d'une part, l'activité des administrations publiques et leur impact sur les autres secteurs de l'économie et d'autre part, l'interaction entre les finances publiques et les différents agrégats macro-économiques (balance des

Concepts	Définitions
	paiements, situation monétaire, épargne et investissement). Il est essentiel pour la formulation, le suivi et la coordination des politiques budgétaires.
Taux de sinistre à prime ou de sinistralité	Part que représente la charge des sinistres dans les primes de l'exercice. On le note S/P
Tirages sur emprunts	Décaissement partiel ou total accordé par un bailleur à l'emprunteur sur le montant initialement convenu entre les deux parties.
Total des dépenses	Correspond aux dépenses mandatées (dépenses de personnel, autres dépenses de fonctionnement, dépenses d'investissement et d'équipement, remboursement des emprunts, présalaires des élèves fonctionnaires).
Unités de recouvrement	Ensemble des structures chargées de la mobilisation des recettes de services auprès des ministères et institutions. Elles sont subdivisées en trois groupes que sont la recette générale (RG, DAMOF, DDP et TMDC), les vingt (20) perceptions spécialisées et l'Agence judiciaire de l'Etat
Viabilité de la dette	Situation dans laquelle l'évolution du rapport de la valeur actualisée nette (VAN) de la dette sur les exportations de biens et services et sur les recettes budgétaires est en deçà des normes définies



ANNEXES

ANNEXE 1 : Organisation administrative de la DGTCP

En application des dispositions du décret n°2020-0354/PRES/PM/MINEFID du 15 mai 2020 portant organisation du ministère de l'Économie, des finances et du développement, l'arrêté N°2020-000324/MINEFID/SG/DGTCP⁸ du 10 juillet 2020 précise les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP).

La DGTCP est une structure centrale du MINEFID. Elle a pour mission d'assurer une saine gestion des deniers publics, de garantir la trésorerie au titre du budget de l'Etat, des collectivités territoriales ainsi que des établissements publics et de veiller à la viabilité du système financier national. Placée sous l'autorité d'un Directeur général, assisté d'un Directeur général adjoint, la DGTCP est organisée comme suit :

- la direction générale ;
- les structures d'appui ;
- les structures centrales ;
- les structures déconcentrées.

1. La direction générale

La direction générale comprend :

- le Directeur général ;
- le Secrétariat du Directeur général ;
- l'Inspection Technique du trésor (ITT) ;
- la Cellule d'appui technique (CAT) ;
- le Directeur général adjoint ;
- le Secrétariat du Directeur général adjoint.

1.1. Le Directeur général

Le Directeur général définit les grandes orientations, coordonne, contrôle l'exécution des activités et évalue les performances.

1.2. Le Secrétariat du Directeur général

Le Secrétariat du Directeur général est chargé de la réception, du traitement, du classement, de l'archivage et de l'expédition du courrier. Il s'occupe également de l'organisation des audiences du Directeur général.

Le Secrétariat du Directeur général comprend un Secrétariat particulier et une Cellule courrier.

1.3. L'Inspection technique du trésor

L'Inspection technique du trésor a pour mission d'assurer le contrôle de l'ensemble des services du trésor et l'ensemble des réseaux des comptables publics et assimilés.

L'ITT est placée sous l'autorité d'un Inspecteur technique principal.

L'Inspecteur technique principal est assisté d'inspecteurs techniques.

1.4. La Cellule d'appui technique

La Cellule d'appui technique est composée de Chargés d'études. Ils ont en charge l'étude et le traitement de tous les dossiers qui leur sont confiés par le Directeur général. Elle a en outre pour mission le suivi-évaluation des performances de la DGTCP.

⁸ Un nouveau décret N°2022-0767/PRES-TRANS/PM/MEFP du 10 Août 2022 portant organisation et fonctionnement du MEFP

1.5. Le Directeur général adjoint

Le Directeur général adjoint assiste le Directeur général dans l'exécution de ses missions. Il est compétent pour toutes les questions que pourrait lui confier le Directeur général.

Le Directeur général adjoint assure l'intérim du Directeur général en cas d'absence de ce dernier.

1.6. Le Secrétariat du Directeur général adjoint

Le Secrétariat du Directeur général adjoint est chargé de la réception, du traitement, du classement, de l'archivage et de l'expédition du courrier. Il s'occupe également de l'organisation des audiences du Directeur général adjoint.

2. Les services d'appui

Les services d'appui de la DGTCP sont :

- le Service des ressources humaines (SRH) ;
- le Service de l'administration des finances (SAF) ;
- le Service de la communication et des relations publiques (SCRP) ;
- le Service de la qualité, de l'innovation et des réformes (SQIR) ;
- le Service des archives et de la documentation (SAD) ;
- le Bureau comptable matières secondaire (BCMS)

2.1. Le Service des ressources humaines

Le Service des ressources humaines a pour mission la gestion efficace du personnel de la DGTCP.

2.2. Le Service de l'administration des finances

Le Service de l'administration des finances a pour mission la gestion des moyens financiers de la DGTCP.

2.3. Le Service de la communication et des relations publiques

Le Service de la communication et des relations publiques a pour mission de veiller à la visibilité de l'action de la DGTCP par l'information de son public cible et de ses partenaires.

2.4. Le Service de la qualité, de l'innovation et des réformes

Le Service de la qualité, de l'innovation et des réformes a pour mission la conduite du processus de certification aux normes internationales et la coordination des actions de réformes.

2.5. Le Service des archives et de la documentation

Le Service des archives et de la documentation a pour mission d'organiser et de gérer l'ensemble des archives de la DGTCP.

2.6. Le Bureau comptable matières secondaire

Le Bureau comptable matières secondaire a pour mission d'assurer la gestion des matières qui lui sont confiées et de transmettre les opérations au comptable principal des matières.

3. Les structures centrales

Les structures centrales de la DGTCP sont constituées de directions de service et de structures comptables.

3.1. Les directions de service

Les directions de service sont :

- la Direction des affaires monétaires et financières (DAMOF) ;

- la Direction de la surveillance et du contrôle des systèmes financiers décentralisés (DSC-SFD) ;
- la Direction des assurances (DA) ;
- la Direction de la dette publique (DDP) ;
- la Direction des études et de la législation financière (DELF) ;
- la Direction de l'informatisation du trésor (DIT) ;
- la Direction du suivi des opérations financières de l'Etat (DSOFE).

3.1.1. La Direction des affaires monétaires et financières

La Direction des affaires monétaires et financières a pour mission de contribuer à l'élaboration et à la conduite de la politique monétaire et financière de l'Etat et de déterminer les grandes orientations de l'Etat en matière de politique de gestion des entreprises publiques et des établissements publics de l'Etat. Elle comprend le Service des sociétés à capitaux publics, le Service des établissements publics de l'Etat, le Service monnaie et crédit et le Service des relations financières internationales.

3.1.2. La Direction des assurances

La Direction des assurances a pour mission l'exercice de la tutelle du secteur des assurances.

Elle est composée du Service de la législation et de la promotion des assurances, du Service du contrôle technique, le service des études et statistiques et du Service de la formation et des stages.

3.1.3. La Direction de la dette publique

La Direction de la dette publique a pour mission la gestion de la dette publique extérieure et intérieure. Elle comprend les services suivants : le Service des études et du suivi du dispositif institutionnel d'endettement public, le Service des opérations de décaissement, le Service des opérations financières et le Service de l'analyse et des statistiques.

3.1.4. La Direction des études et de la législation financière

La Direction des études et de la législation financière a pour mission la réglementation et l'organisation de la gestion des deniers publics. Elle se compose des services suivants : le Service de la législation financière et comptable, le Service des comptes de gestion, le Service de la réglementation et du contrôle des jeux de hasard.

3.1.5. La Direction de l'informatisation du trésor

La Direction de l'informatisation du trésor a pour mission la gestion du schéma directeur du système d'information de la DGTCP. Elle comprend le Service des équipements et des supports informatiques, le Service des études et des réalisations, le Service de l'exploitation et le Service qualité et sécurité.

3.1.6. La Direction de la surveillance et du contrôle des systèmes financiers décentralisés

La Direction de la surveillance et du contrôle des systèmes financiers décentralisés a pour mission l'exercice de la tutelle du ministère chargé des finances sur les systèmes financiers décentralisés et les fonds nationaux. Elle comprend les services suivants : le Service de la réglementation, le Service des inspections des Systèmes financiers décentralisés et le Service des études et des statistiques.

3.1.7. La Direction du suivi des opérations financières de l'Etat

La Direction du suivi des opérations financières de l'Etat a pour mission la production, l'analyse et la diffusion des statistiques de finances publiques. Elle comprend le Service des statistiques des opérations financières de l'Etat et le Service des statistiques de finances publiques.

3.2. Structures comptables

Elles se composent de :

- l'Agence comptable centrale du trésor (ACCT) ;
- la Paierie générale (PG) ;

- la Recette générale (RG) ;
- la Trésorerie des missions diplomatiques et consulaires (TMDC).

3.2.1. L'Agence comptable centrale du trésor

L'Agence comptable centrale du trésor a pour mission la gestion des deniers publics, l'exécution des opérations de trésorerie ainsi que la centralisation informatique de la comptabilité générale de l'Etat et l'édition des états y afférents.

Elle comprend les services suivants : le Service de la comptabilité, le Service des dépôts de fonds, le Service des opérations spécifiques, le Service de la trésorerie, le Service des opérations de règlements bancaires et le Service central de caisse.

3.2.2. La Paierie générale

La Paierie générale est chargée du paiement des dépenses du budget général, des comptes d'affectation spéciale et des budgets annexes. Elle assure également la tutelle fonctionnelle des régies d'avances de l'Etat.

Elle est composée des services ci-après : le Service du contrôle des dépenses, le Service de la comptabilité, le Service des règlements, le Service des régies d'avances, le Service des exonérations et subventions et les Cellules paieries des unités de vérification dans les ministères et institutions.

3.2.3. La Recette générale

La Recette générale a pour mission le recouvrement de recettes du budget de l'Etat. Elle assure également la tutelle fonctionnelle des régies de recettes.

La Recette générale comprend les services suivants : le Service de la comptabilité, le Service des recettes des administrations financières, le Service des régies de recettes, le Service des opérations diverses, le Service des créances diverses.

Sont rattachées à la Recette générale des Perceptions spécialisées.

Les Perceptions spécialisées assurent au sein des départements ministériels ou institutions auprès desquels elles sont créées :

- le recouvrement des recettes de services définies par les lois et règlements ;
- le maniement et la garde des fonds et valeurs qui leur sont confiés ;
- la tenue de la comptabilité.

3.2.4. La Trésorerie des missions diplomatiques et consulaires

La Trésorerie des missions diplomatiques et consulaires a pour mission la gestion comptable des représentations diplomatiques et consulaires du Burkina Faso.

La Trésorerie des missions diplomatiques et consulaires comprend les services du siège et les services extérieurs.

Les services du siège comprennent :

- le Service de la comptabilité ;
- le Service de la trésorerie et des opérations spécifiques ;
- le Service des analyses et des statistiques.

Les services extérieurs comprennent :

- les Trésoreries placées auprès des ambassades et des missions permanentes ;
- les Perceptions auprès des consulats généraux.

Les Trésoreries auprès des ambassades et des missions permanentes sont chargées, dans les limites de leur juridiction, de la gestion comptable des représentations diplomatiques.

Les Perceptions auprès des Consulats généraux du Burkina Faso à l'étranger sont chargées, dans les limites de leur juridiction, de la gestion comptable des représentations consulaires.

3.3. Les structures déconcentrées

Les Trésoreries régionales et les postes rattachés ont pour mission, dans les limites de leur circonscription financière, la mobilisation des ressources publiques et la gestion des deniers publics ainsi que la supervision et le contrôle des établissements publics et des systèmes financiers décentralisés.

La Trésorerie régionale comprend les services du siège et les postes comptables rattachés.

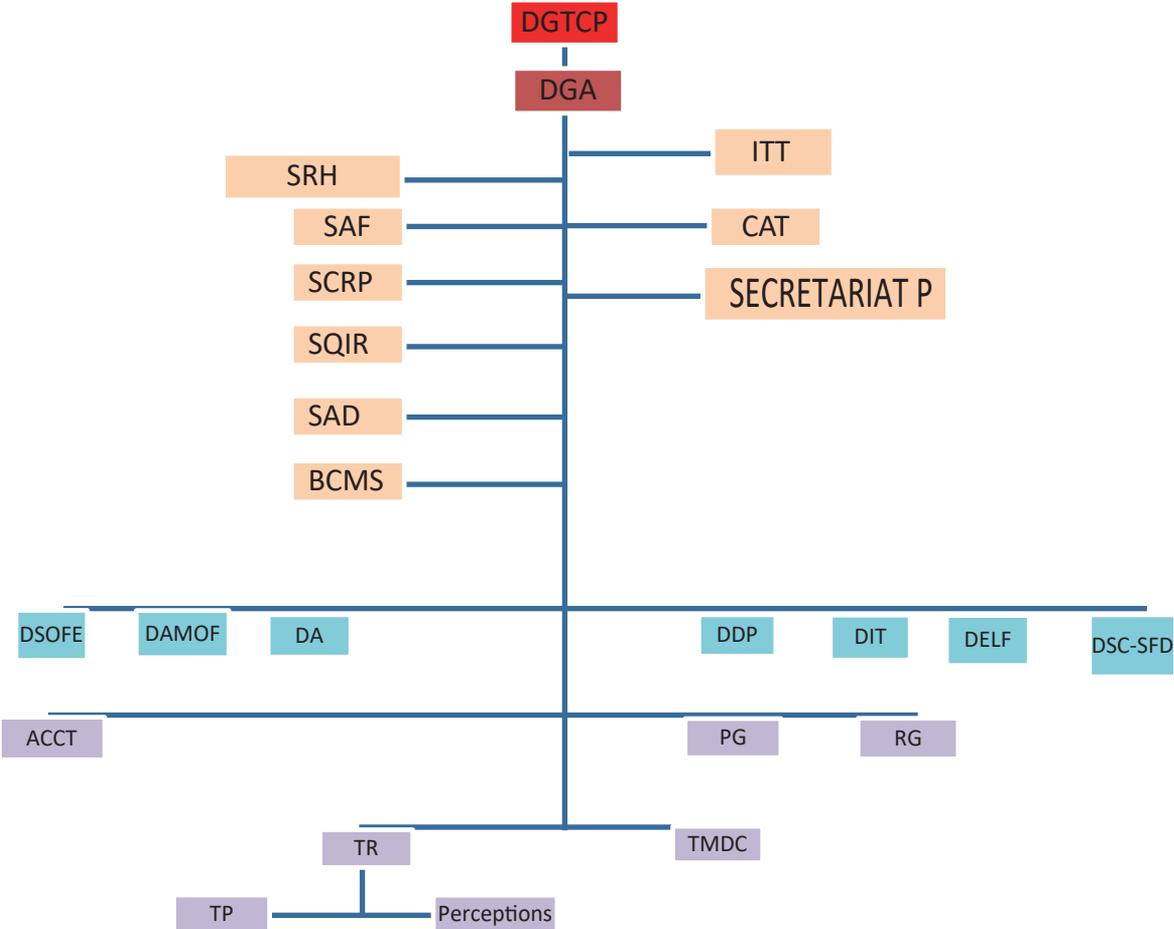
Les services du siège comprennent :

- le Service de l'action financière ;
- le Service de la comptabilité ;
- le Service des collectivités territoriales ;
- le Service des comptes de gestion ;
- le Service de la dépense ;
- le Service de la recette ;
- le Service de la recette des hôtels de finances ;
- le Service de gestion des moyens.

Les postes comptables rattachés comprennent :

- les Trésoreries principales ;
- les Perceptions.

Organigramme de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique



ANNEXE 2 : EQUIPE D'ELABORATION DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE

Numéro d'ordre	Nom et Prénom (s)	Fonction	Contact
1	SANON Célestin Santéré	Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique	
2	OUEDRAOGO/SEMDE Aminata	Directrice Générale Adjointe du Trésor et de la Comptabilité Publique	
3	BONTOGO Siméon	Directeur du Suivi des Opérations Financières de l'Etat	70 02 36 85 bontsim2006@yahoo.fr
4	COMPAORE Judith Félicité	Contrôleur Interne	70 73 75 61 judifeli@yahoo.fr
5	COMPAORE Abdoul Rasmané	Chargé des statistiques de finances publiques	70 43 39 21 cabdoulrasmane@gmail.com
6	KABORE Roland	Chargé des statistiques de finances publiques	70 49 82 42 roland1kabore@gmail.com
7	TOU Ibrahima	Chargé des statistiques de finances publiques	78 11 97 50 ibrahimatou77@gmail.com
8	OUEDRAOGO P. Dieudonné	Chargé des statistiques de finances publiques	78 02 52 73 payamsseba@gmail.com

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION

Numéro d'ordre	Nom et Prénom (s)	Structure	Tél.	Adresse électronique
1	TRAORE Romain	DAMOF	70 59 97 77	traoromgg@gmail.com
2	SAMBARE Oukiattou	DAMOF	70 37 07 88	lenganeoukiattou@yahoo.fr
3	BASSOLE Wilfried Gustave	DSOFE	78 55 81 00	newoulou2@gmail.com
4	KONTOGOM Sibri	SRH	72 33 89 00	sibrikontogom@gmail.com
5	SAM Marc T	DELF	70 94 55 96	tinbwaoga@yahoo.fr
6	YAMEOGO Arlenn	DSOFE	75 30 30 25	arlenn2000@gmail.com
7	PANKOLO Abdoul Azize	RG	71 24 02 63	pankoloabdoulaziz@gmail.com
8	KABORE Roland	DSOFE	70 49 82 42	roland1kabore@gmail.com
9	BONKOUNGOU Moussa	DA	70 05 03 86	b.mousbil@yahoo.fr
10	COMPAORE Abdoul Rasmané	DSOFE	70 43 39 21	cabdoulrasmane@gmail.com
11	ZALLA L. Ben Idriss	DSC-SFD	70 39 82 54	zbenidriss@gmail.com
12	OUEDRAOGO P. Dieudonné	DSOFE	78 02 52 73	payamsseba@gmail.com
13	TOU Ibrahima	DSOFE	78 11 97 50	ibrahimatou77@gmail.com
14	BONTOGO Siméon	DSOFE	70 02 36 85	bontsim2006@yahoo.fr
15	COMPAORE Judith Félicité	DSOFE	70 73 75 61	judifeli@yahoo.fr
16	ZOUNGRANA Tasséré	DDP	78 01 05 93	ztass51@gmail.com
17	NANEMA Marcellin	DGESS	71 50 13 90	nanemamarcellin@yahoo.fr
18	BLE Yaya	BCMS	70 09 14 34	bleyaya35@gmail.com
19	NAKOULMA W. Christophe	PG	76 59 19 33	nakoulmachristophe@gmail.com
20	OUEDRAOGO Adama	ACCT	78 16 95 08	oajunior1@gmail.com
21	MOSSE Francis	DSOFE	70 38 44 76	mossefra@gmail.com
22	BELEMBAGO Boukaré	DSOFE	60 09 04 07	belembaogoboukare@gmail.com
23	ZOUNDI Brahima	DSOFE	65 80 79 58	rzoundi@yahoo.fr
24	ZIDA/TAPSOBA Odile	DSOFE	67 77 49 40	tapsodile@gmail.com

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
Secteur n°55, avenue Mouammar Kadhafi, Ouaga 2000
-01 BP. 92 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 66 20 17 ; Fax : (226) 25 30 57 61
Site web : www.tresor.gov.bf